

**Faciliter l'intégration des immigrants du Moyen-Orient dans la
communauté fransaskoise**

A Thesis Submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research

In Partial Fulfillment of the Requirements

For the Degree of

Master of Arts

In

French and Francophone Intercultural Studies

University of Regina

By

Reem KHOJA

April 2022

Copyrights 2022: Reem khoja

UNIVERSITY OF REGINA
FACULTY OF GRADUATE STUDIES AND RESEARCH
SUPERVISORY AND EXAMINING COMMITTEE

Reem Khoja, candidate for the degree of Master of Arts in French & Francophone Intercultural Studies, has presented a thesis titled, ***Faciliter l'integration des immigrants du Moyen-Orient dans la communauté fransaskoise***, in an oral examination held on Macrh 23, 2022. The following committee members have found the thesis acceptable in form and content, and that the candidate demonstrated satisfactory knowledge of the subject material.

External Examiner: Dr. Rémi Labrecque, Université de Sherbrooke

Supervisor: Dr. Michael Poplyansky, La Cité Universitaire Francophone

Committee Member: Dr. Michael Akinpelu, La Cité Universitaire Francophone

Chair of Defense: Dr. Léonie Mvumbi Mambu, Faculty of Nursing

*via ZOOM Conferencing

Abstract

This research aims to facilitate the integration of immigrants from the Middle East (with different linguistic backgrounds) into the Fransaskois community. The existing literature illustrates the importance of immigration in Canada and, particularly, in Western Canada. This immigration plays a major role in securing francophone minorities' demographic weight. The Fransaskois community, given its flexible inclusion criteria, seems capable of integrating immigrants. Immigrants from the Middle East also show much linguistic and cultural flexibility and are willing to choose the "Francophone route" when they settle in Saskatchewan.

However, in this study, through interviews with immigrants from the Middle East and representatives of Fransaskois organizations, we try to clarify the ambiguities that can result from the lack of promotion, communication, information, or presentation of French-speaking settlement services (schooling, francization and acculturation). Good will is not lacking; Middle Eastern immigrants and leaders of Fransaskois organizations are convinced of the positive effects of integrating immigrants from the Middle East into the Fransaskois community. All that remains is to improve communication and mutual understanding.

Résumé

Cette recherche a pour objectif de faciliter l'intégration des immigrants du Moyen-Orient ayant de différentes situations linguistiques dans la communauté francosaskoise. La littérature existante illustre l'importance de l'immigration au Canada et dans les provinces de l'Ouest canadien en particulier. Cette immigration joue un grand rôle dans le maintien du poids démographique des minorités francophones de l'Ouest canadien. La communauté francosaskoise, vu ses critères d'inclusion flexibles, permet à des immigrants de s'y intégrer. Les immigrants du Moyen-Orient montrent aussi beaucoup de flexibilité linguistique et culturelle, qui leur permet de choisir le parcours francophone lorsqu'ils s'installent en Saskatchewan.

Or, dans cette étude, à travers des entrevues faites avec les immigrants du Moyen-Orient et des représentants des organisations francosaskoises, nous essayons d'éclaircir les ambiguïtés qui peuvent résulter du manque de promotion, de communication, d'informations ou de présentation des services d'accueil francophones (scolarisation, francisation et acculturation). La volonté ne manque pas; les immigrants en provenance du Moyen-Orient ainsi que les dirigeants des organisations francosaskoises sont bien convaincus des effets positifs du processus de l'intégration des immigrants du Moyen-Orient dans la communauté francosaskoise. Il suffit de communiquer, de se chercher et de se connaître mutuellement.

Remerciements

Tous mes remerciements sincères sont adressés à

Dr Michael Poplyansky

Dr Michael Akinpelu

Dr Jérôme Melançon

Mme Suzanne Campagne, la directrice du Conseil culturel fransaskois

Mme Rosalie Lizée, la coordinatrice des partenariats et de la programmation culturelle

Qui m'ont beaucoup aidée et m'ont soutenue pour finaliser cette recherche

Mes remerciements sont aussi adressés aux participants à cette études et aux dirigeants des organismes fransaskois qui ont répondu à ma demande d'entrevue :

M. Ronald Labrecque, le directeur général de l'Assemblée communautaire fransaskoise

M. Ronald Ajavon, le directeur général du Conseil des écoles fransaskoises

M. Charles Billard, le directeur adjoint du Service d'accueil et d'inclusion francophones en Saskatchewan

Mme Marie-Ève Bussièrès, la directrice du Centre de formation continue à La Cité universitaire

Cette recherche est rendue possible grâce à une *UR Graduate Scholarship* pour l'année 2019-2020

Table des matières

Abstract.....	p.ii
Résumé.....	p.iii
Remerciements.....	p.iv
Table des matières.....	p.v
Introduction.....	p.6
Chapitre1: Recension des écrits	p.14
1.1 Portrait sommaire de l’immigration au Canada	p.14
1.2 L’immigration et la communauté fransaskoise.....	p.21
1.3 La possibilité d’intégrer des allophones à la francophonie canadienne : le cas des immigrants du Moyen-Orient	p.29
1.4 Conclusion	p.36
Chapitre2: Entrevues avec les immigrants et les représentants des organisations fransaskoises.....	p.37
2.1 Entrevues avec les immigrants du Moyen-Orient.....	p.37
2.2 Situation initiale des familles immigrantes	p.38
2.3 Choix du pays, de la province et du parcours	p.42
2.4 Changement de parcours : justification et résultats	p.44
2.5 Langue, acculturation et difficultés d’intégration	p.47
2.6 Les immigrants et la Fransaskoisie	p.51
2.7 Situation actuelle	p.53
2.8 Présentation des organismes fransaskois	p.56
2.9 Connaissance et communication avec les immigrants	p.65
2.10 Difficultés d’intégration.....	p.68
2.11 Les enjeux d’offre des services	p.70
2.12 Conclusion	p.72
Chapitre3: Analyse des résultats et recommandations.....	p.73
3.1 Augmenter la visibilité de la communauté fransaskoise et promouvoir les services d’accueil francophones	p.75
3.2 La lutte contre les préjugés par l’acculturation et l’invitation à la communication	p.83
3.3 La prise en considération des « francophones potentiels » par l’intégration des allophones et l’apprentissage de la langue française pour les adultes et les enfants.....	p.91
3.4 Conclusion	p.95
Conclusion générale.....	p.97
Annexe #1 Questions des entrevues	p.100
Bibliographie.....	p.102

Introduction

« Une fois au Canada, les Syriens ont l'option de choisir l'une des deux langues officielles. Il faut les encourager à vivre en français » (Jean Johnson, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, cité dans Pierroz, 2017).

Choix du sujet

Selon le recensement de 2011 de Statistique Canada, le Canada a connu une croissance démographique remarquable due au nombre élevé d'immigrants qui choisissent chaque année de s'installer dans ce pays reconnu pour les programmes encourageants d'immigration et d'intégration ainsi que pour sa diversité et son pluralisme culturels. Il reçoit des immigrants du monde entier, dont, récemment, un nombre croissant du Moyen-Orient où les conditions économiques et politiques non sécurisées poussent beaucoup d'immigrants appartenant à plusieurs catégories (réfugiés, études, immigration pour le travail ou pour rejoindre la famille) à choisir de s'installer au Canada. Or, selon Gallant *et al.* (2008), les immigrants internationaux, y compris la moitié des francophones décident de s'intégrer dans les communautés anglophones de l'Ouest canadien. Pourtant, la possibilité francophone n'y manque pas.

Un nombre considérable de ces immigrants (originaires des pays ayant la langue française comme seconde langue officielle comme le Liban ou des pays ayant un bagage linguistique et un arrière-plan historique de colonisation française comme la Syrie) sont venus s'installer au Canada, surtout lors de la guerre civile en Syrie. Houle (2018, p.5) affirme que «selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), 25 555 réfugiés syriens ont été admis au

Canada du 1er décembre 2015 à la fin février 2016. La plupart de ces réfugiés ont été admis en 2016 et la majorité d'entre eux ont été pris en charge par le gouvernement ».

Cela nous pousse à supposer que les immigrants du Moyen-Orient, venant surtout du Liban et de la Syrie, pays qui étaient sous le mandat français durant la première moitié du XXème siècle, peuvent trouver de plus en plus de possibilités à s'accommoder et à s'intégrer dans un milieu francophone minoritaire plus proche du milieu culturel de leur pays d'origine que le milieu anglophone, au moins du point de vue linguistique.

Par ailleurs, selon Chavez (2019, p.8), l'immigration allophone commence à prendre de plus en plus de place dans la société canadienne. Statistiques Canada affirme que « selon tous les scénarios des présentes projections, la population n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle serait à la hausse et pourrait représenter entre 26,1 % et 30,6 % de la population canadienne en 2036, contre 20,0 % en 2011 ». L'intégration linguistique de ces immigrants qui ne parlent pas l'une des deux langues officielles du Canada mérite d'être bien préparée et les communautés francophones minoritaires qui souffrent de l'insécurité linguistique et d'une faible présence démographique doivent la prendre en considération et pouvoir en profiter pour assurer leur vitalité linguistique.

Les questions qui se posent, alors, sont : Quels sont les facteurs qui entravent l'intégration des immigrants du Moyen-Orient, indépendamment de leur situation linguistique, dans les communautés minoritaires francophones de l'Ouest du Canada? Ces difficultés sont-elles dues aux immigrants eux-mêmes ou aux sociétés d'accueil qui favorisent ou non leur intégration ? Comment favoriser leur intégration par le biais de la langue française ?

Puisque « ce sont les préoccupations personnelles du chercheur qui guident initialement sa démarche de définition d'un sujet de recherche » (Létourneau, 1989, p.166), il est important de signaler que le choix de cette recherche relève d'une expérience personnelle que j'ai vécue lors de mon arrivée au Canada. Deux faits marquent mon choix du sujet de cette recherche. Le premier est mon ignorance de la présence des communautés francophones hors-Québec. Cette ignorance a été partagée par la plupart des immigrants interviewés dans le cadre de cette recherche. Ainsi, ignorant la présence des organismes francophones qui peuvent offrir des services d'accueil, j'ai demandé, en arrivant en Saskatchewan, aux organismes anglophones d'accueil des services de scolarisation francophone pour ma fille qui a passé plus de dix ans dans un parcours scolaire de français langue seconde et est titulaire d'un diplôme de langue française, niveau avancé. Mais, j'ai été informée par les employés de ces organismes anglophones que le parcours francophone est consacré aux Fransaskois de « souche » seulement, issus « d'une nation française au Canada qui peut trouver ses origines dans la mission colonisatrice de la France en Amérique du Nord » (Labrecque 2018b, p.52), ce qui a poussé ma fille à faire un transfert linguistique dans les deux dernières années de son parcours scolaire vers l'anglais.

La deuxième raison qui a motivé ce projet de recherche est la surprise des francophones que j'ai rencontrés lors de mon arrivée en Saskatchewan, par rapport à la présence de la francophonie en Moyen-Orient. D'ailleurs, la première question qui m'était fréquemment posée était : « Est-ce qu'on parle français au Moyen-Orient ? »

Ces deux faits m'ont poussée à croire qu'il y a une méconnaissance de l'Autre, tant du côté des immigrants que du côté de la société d'accueil. D'un côté, les immigrants du Moyen-Orient ont très peu d'informations sur la présence des minorités francophones dans l'Ouest canadien. De

l'autre côté, le bagage linguistique de la population du Moyen-Orient est peu connu au sein des communautés minoritaires francophones du Canada.

Nous allons donc étudier les difficultés d'intégration des immigrants du Moyen-Orient, en nous concentrant sur les immigrants provenant de la Syrie et/ou le Liban dans la communauté francosaskoïse. Nous nous limitons à ces deux pays, parce qu'ils gardent des traces de la colonisation française, étant sous le mandat français durant la première moitié du 20^e siècle. Notre recherche se base sur une étude de cas qui « étant de nature descriptive, [...] prend appui sur des informations recueillies directement sur le terrain, souvent même de la bouche des acteurs de l'événement considéré comme cas » (Hamel, 1997, p.13). Cette approche pourrait éventuellement s'appliquer à d'autres minorités francophones hors-Québec. Nous chercherons ainsi à faire des propositions pour encourager les immigrants du Moyen-Orient à choisir le parcours francophone au Canada.

Justification et contexte :

Certaines études ont été dirigées pour étudier l'immigration en Saskatchewan, telles que la recherche de Melançon *et al.* (2019), qui ont analysé l'accueil des immigrants francophones et allophones en Saskatchewan. Gallant (2008, 2011) et Gallant et Denis (2008) ont aussi mis en relief le défi de la diversité en contexte minoritaire en comparant l'accueil des immigrants au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. Cependant, l'immigration provenant du Moyen-Orient ne semble pas encore faire l'objet des recherches.

Bien que ces recherches présentent, d'une manière brève, la position des immigrants et analysent leurs avis concernant les services qui leur sont présentés, elles n'abordent pas les besoins des immigrants, selon leur propre point de vue, en vue de s'intégrer dans les milieux francophones

minoritaires d'une manière aisée. L'on ne sait pas non plus comment réagit la communauté francosaskoise, envers l'immigration internationale en provenance du Moyen-Orient et l'intégration des immigrants qui en sont originaires.

Le sujet que nous cherchons à étudier, soit l'intégration des immigrants (surtout allophones) du Moyen-Orient, et les difficultés qui, selon leur propre point de vue, entravent leur intégration, est donc rarement abordé dans les études antérieures de l'immigration francophone au Canada. Nous cherchons aussi à donner aux immigrants l'occasion de présenter des propositions qui peuvent faciliter leur vie et leur intégration dans la communauté francosaskoise.

Méthodologie et structure de la thèse:

Notre recherche adoptera une approche qualitative capable de produire des résultats ayant une valeur dans la mesure où ils contribuent de façon significative à mieux comprendre une réalité, un phénomène étudié (Mucchielli, 1996, p.265). Cette approche est plus efficace dans notre recherche parce qu'au contraire de la méthode quantitative qui sert à étudier un phénomène objectif et général et se base sur des comparaisons et des données standardisées, la méthode qualitative se base sur la description et les interprétations de certaines expériences vécues pour expliquer un phénomène particulier (Claude, 2019). D'abord, nous ferons une recension des écrits antérieurs qui abordent le sujet de l'immigration au Canada et l'intégration des nouveaux arrivants dans les communautés francophones minoritaires de l'Ouest canadien, surtout dans la communauté francosaskoise. Par la suite, une présentation détaillée de quelques exemples d'intégration des immigrants du Moyen-Orient en Saskatchewan sera fournie grâce à des entrevues que nous mènerons avec quelques familles immigrantes syriennes et/ou libanaises qui ont adopté différents plans d'immigration (réfugiés, investissement, travailleurs économiques, parrainage de famille).

Le choix des participants repose sur plusieurs critères de sélection comme la prise en considération de la différenciation des plans d'immigration adoptés, la nationalité (syrienne et/ou libanaise), le fait d'avoir des enfants qui fréquentent les écoles et/ou l'université et le fait d'avoir passé au moins deux ans en Saskatchewan pour pouvoir comparer la situation initiale à la situation actuelle. Il est important de signaler que la situation linguistique des immigrants (qu'ils soient francophones, anglophones ou allophones) n'exclut pas la participation à cette étude, puisque nous voulons étudier l'intégration linguistique des immigrants ayant différents niveaux de connaissance préalable du français.

Nous rencontrerons ensuite des représentants des organisations francsaskoises concernées par l'immigration et/ou l'inclusion linguistique ou culturelle des nouveaux arrivants pour discuter avec eux des services d'accueil francophones et des difficultés qui rendent le choix du parcours francophone moins évident, afin d'identifier des pistes d'action qui peuvent encourager l'intégration de ces immigrants dans la communauté francsaskoise.

La méthode de l'entrevue adoptée sera celle de l'entrevue semi-dirigée qui « est la méthode la plus utilisée pour faire ressortir l'expertise d'un informateur dans un domaine spécifique de sa vie quotidienne » (Létourneau, 1989, p. 149). Les questions des entrevues porteront, en premier lieu, sur la situation des immigrants du Moyen-Orient lors de leur arrivée en Saskatchewan, leur choix d'intégration (anglophone ou francophone), les raisons de ce choix, les difficultés qui ont pu influencer ce choix, les services auxquels ils ont eu accès et ce qui en manquait selon leurs propres besoins. Nous allons aussi aborder la situation actuelle des immigrants du Moyen-Orient : la façon dont ils conçoivent leur vie dans la communauté francsaskoise et leurs propositions pour rendre l'intégration des futurs immigrants, provenant de leurs pays, plus aisée. Par la suite, nous allons

rencontrer les représentants des organismes francsaskois concernés par le sujet de l'immigration. Les questions que nous allons leur poser porteront sur leur connaissance de la population de la Syrie et du Liban, leur expérience antérieure avec des immigrants provenant de ces pays, l'ouverture de la communauté et les mesures que les organismes francsaskois prennent (ou peuvent prendre) pour montrer leur ouverture face à l'immigration et faciliter l'intégration des immigrants du Moyen-Orient au sein de la communauté francsaskoise.

Ces entrevues gardent toujours un risque minimal en ce qui concerne les représentants de la communauté francsaskoise. Quant aux immigrants du Moyen-Orient, le taux de risque peut être plus élevé surtout en ce qui concerne les réfugiés syriens, ce qui nous pousse à prendre en considération la confidentialité de nos participants par des mesures d'anonymat qui leur seront proposées, ainsi que des formulaires de consentement pour les mettre plus à l'aise et les encourager à participer activement.

Ainsi, la recherche est structurée en trois chapitres : le premier chapitre résume l'état de la littérature traitant de l'immigration au Canada en général et en Saskatchewan en particulier, ainsi que l'histoire de l'immigration provenant du Moyen-Orient au Canada. Dans le second chapitre, nous allons présenter les résultats des entrevues faites avec les immigrants ainsi qu'avec les dirigeants des organismes francsaskois. Puis, dans le troisième chapitre, nous allons analyser ces résultats et proposer quelques recommandations pour faciliter l'intégration des immigrants du Moyen-Orient dans la communauté francsaskoise. La thèse se terminera avec une conclusion générale.

Utilité sociale :

Cette recherche sera utile du fait qu'elle présente d'une manière plus détaillée un nouveau groupe d'immigrants qui s'intègrent dans les communautés canadiennes, ainsi que la position et les besoins de ces nouveaux arrivants, selon la vision déclarée par les participants eux-mêmes. Elle présentera leurs propositions et les analysera pour voir leur efficacité et la possibilité de les mettre en œuvre. Elle présentera aussi une étude de cas de l'immigration allophone provenant du Moyen-Orient qui jusqu'à maintenant demeure peu abordée mais qui détient une importance croissante dans la société canadienne.

En outre, l'étude sera utile pour les organisations de la communauté francosaskoise car elle leur permettra établir des passerelles qui faciliteront des moyens de communication avec les immigrants du Moyen-Orient, ainsi que des mesures pour favoriser le parcours francophone d'intégration et répondre aux besoins des immigrants.

Chapitre 1 : Recension des écrits

Dans ce chapitre, nous analyserons certaines recherches qui ont étudié les enjeux de l'immigration dans les communautés francophones minoritaires de l'Ouest canadien. Nous commencerons par un rappel de l'histoire et de l'importance de l'immigration au Canada. Ensuite, nous ferons un survol de l'intégration des immigrants dans la communauté fransaskoise. Enfin, nous justifierons notre choix de nous concentrer sur les conditions socioculturelles des immigrants du Moyen-Orient pour analyser leur intégration à la communauté fransaskoise.

1.1. Portrait sommaire de l'immigration au Canada

L'immigration dans l'Ouest canadien, qui a déjà commencé vers la fin du dix-neuvième siècle, était liée aux besoins économiques du Canada et au développement de la région, où « une immigration massive de travailleurs dans l'agriculture était nécessaire pour stimuler la prospérité générale du Canada » (Guibert-Lantoine, 1992, p.53). De grands flux d'immigrants européens, surtout des Britanniques et puis des allophones provenant de la Russie, des pays scandinaves ou de l'Autriche-Hongrie, ont façonné la population de l'Ouest canadien. Dirks (2006) affirme que cette immigration était quand même discriminatoire, basée sur la classe sociale, la race et l'origine ethnique. Les immigrants de l'Europe occidentale étaient plus favorisés alors que les allophones de l'Europe du Sud ou de l'Est (mis à part l'immigration paysanne) étaient généralement moins désirables.

Les mesures racistes et discriminatoires de l'immigration ont continué jusqu'à la Seconde Guerre mondiale où les politiques restreintes ont commencé à s'assouplir à cause des exigences économiques tels que le besoin de mains-d'œuvre et la nécessité d'une croissance démographique, ainsi qu'une conception plus universaliste des droits de la personne (Kelley, Trebilcock, &

Trebilcock, 1998 et Dirks, 2006). L'année 1962 marque la suppression complète des critères racistes de l'immigration, et, à partir de 1967, le système d'admission à l'immigration a été basé sur les compétences professionnelles, les compétences linguistiques ou éducatives (Dirks, 2006). La nouvelle loi sur l'immigration de 1968 encourage aussi la promotion des objectifs sociaux du Canada par le biais de l'immigration (regroupement familial; obligation envers les réfugiés). Notons également le programme de parrainage privé de réfugiés de 1979 qui offre des possibilités pour les individus et les associations d'accueillir davantage des réfugiés, au-delà de ceux parrainés par les gouvernements.

De nos jours, selon Statistique Canada, l'immigration non-européenne est la source principale de la croissance démographique et du développement ethnoculturel du Canada, car le pays a reçu plus de 1,2 million d'immigrants entre l'année 2011 et 2016, soit plus de 250 000 immigrants, par an, de divers pays du monde (Chavez, 2019). Le modèle inclusif et l'image positive du multiculturalisme que diffuse le Canada encouragent les immigrants internationaux qu'ils soient travailleurs économiques, réfugiés, ou membres de familles déjà installés au pays, à choisir le Canada comme pays de résidence et la société canadienne comme société d'accueil et d'intégration.

Or, Morency (2017) montre que bien que le nombre d'immigrants forme de nos jours plus de 21,5% de la population canadienne, la distribution géographique de ces populations immigrantes reste toujours sujet à plusieurs questions, car la plupart des immigrants choisissent de s'installer dans les régions métropolitaines de Toronto, de Montréal et de Vancouver. Les autres provinces et territoires n'ont pas la même chance d'attirer les immigrants. Cela est dû à la médiocre promotion internationale dont bénéficient ces régions ou à la diversité ethnoculturelle moins visible de leurs communautés en comparaison avec celle des communautés des trois régions

métropolitaines que nous venons de citer (Statistique Canada, 2017). Les minorités francophones de l'Ouest canadien, qui ont le plus besoin d'affirmer leur présence et de nourrir leurs communautés de nouveaux membres, souffrent toujours d'une faible installation des immigrants et d'une intégration difficile des nouveaux arrivants, ce qui pousse ces derniers à changer de plan et de milieu d'installation. « En plus, environ la moitié des immigrants francophones qui s'installent à l'ouest du Québec effectuent un transfert linguistique vers l'anglais comme langue d'usage. » (Jedwab, 2001, p. 61, cité dans Gallant et Denis, 2008).

Le poids relatif des immigrants francophones au sein de l'ensemble de la population de langue française s'est accru, passant de 6,2% à 10% entre 1991 et 2006 (Houle et Corbeil, 2010). Pourtant, le poids démographique de ces communautés minoritaires par rapport au reste de la population a diminué. Statistiques Canada montre que le pourcentage de Canadiens ayant le français comme première langue officielle parlée est passé de 22,6% en 2006 à 22,1% en 2011. Rappelons que les « immigrants francophones ne s'intègrent pas forcément dans les communautés francophones locales. Cela est attribuable à une foule de raisons, qui tiennent presque toutes de la difficulté à voir la francophonie minoritaire comme une communauté d'accueil et d'intégration à part entière. » (Gallant, 2010, p.182)

Deux faits importants caractérisent l'immigration francophone internationale : le premier est que, selon Statistique Canada, le plus grand pourcentage des immigrants francophones s'installe au Québec lors de leur arrivée au Canada, car seulement 6,2% des immigrants francophones se sont installés hors Québec en 1991, un pourcentage qui a augmenté jusqu'à 11,7% en 2011, mais qui reste toujours faible. Le deuxième fait est que même si les immigrants francophones s'installent dans les régions hors Québec, ils font un transfert linguistique et s'intègrent dans la communauté majoritaire anglophone au lieu de s'intégrer dans la minorité francophone. Même si cela va leur coûter

l'apprentissage d'une nouvelle langue, ils le font car ils réalisent que la majorité anglophone leur assure une intégration plus confortable économiquement et socialement. Gallant et Denis (2008, p.145) notent que « ce transfert linguistique dépend en grande partie de la faiblesse de l'appui institutionnel, qui est doublement problématique pour les nouveaux arrivants. En effet, les institutions manquent tant du côté des services reliés à l'immigration que du côté des services en français ». Cette explication est accentuée par Isabelle Violette (2014) qui, se basant sur des récits des immigrants au Nouveau Brunswick, montre que ce transfert est dû aussi au fait que les immigrants francophones n'ont pas de relation communautaire et historique avec la langue et que leur choix de s'établir à Moncton, ville officiellement bilingue à tous les paliers gouvernementaux, a été motivé notamment par la possibilité d'apprendre et/ou de perfectionner l'anglais, langue hautement évaluée sur le marché aux langues canadien et international. Ainsi, elle cite un exemple qui montre que même les immigrants venus de la France s'intègrent dans le milieu anglophone de Moncton en recherche du bilinguisme. Ainsi, « le président de la SANB, Jean-Marie Nadeau, s'est exprimé dans les médias acadiens pour dénoncer la tendance chez certains immigrants de France à inscrire leurs enfants à l'école de langue anglaise dans l'idée qu'ils deviennent parfaitement bilingues. » (Violette, 2014, p.138)

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux comprennent bien l'importance d'appuyer l'immigration dans les communautés minoritaires francophones pour renforcer leur poids démographique. Plusieurs initiatives pour encourager le recrutement et l'intégration d'immigrants francophones ont été lancées en collaboration avec les organismes qui représentent les différentes communautés francophones (Melançon *et al*, 2019). Des « Réseaux en immigration francophone » (RIF) ont été lancés à partir de 2003 dans chacune des provinces canadiennes. Le RIF (Saskatchewan) a été fondé en 2004; il s'agit d'une table de concertation qui

permet aux différents organismes communautaires à réfléchir aux meilleures pratiques à adopter face à l'intégration des immigrants francophones.

D'autre part, puisque la scolarisation se manifeste comme le besoin essentiel des immigrants et puisque l'école représente la première porte d'accueil à laquelle s'adressent les nouveaux arrivants, des études ont également été menées pour attirer l'attention sur l'importance de l'intégration dans les écoles francophones. Ces études, dont la recherche récente de Liboy et Patouma (2021), analysent les besoins des élèves immigrants, surtout les allophones, et de leurs familles, pour assurer une intégration saine dans les écoles francophones de la Nouvelle-Écosse. Liboy et Patouma (2021) attirent l'attention sur le manque de ressources, de financement et de formation du personnel pour pouvoir comprendre le passé et le vécu culturel des élèves immigrants et de leurs familles afin de faciliter leur intégration scolaire dans le but d'assurer la protection de la langue et de l'identité francophone. « Le manque de ressources humaines et financières observé dans le milieu scolaire francophone en vue d'intégrer les élèves immigrants et réfugiés devrait interpellier les gouvernements à déployer les moyens nécessaires afin d'appuyer le Conseil scolaire à bien accomplir sa mission. » (Liboy et Patouma, 2021, p. 32).

Les organismes francophones provinciaux n'ont pas manqué non plus de signaler le rôle important de l'immigration et l'impact de la présence des nouveaux arrivants dans la communauté pour balancer son poids démographique et assurer sa continuité. Leurs initiatives se concentrent plus sur le fait de favoriser la diversité culturelle résultant de l'immigration mais aussi sur les enjeux identitaires qui découlent des flux d'immigrants. En 2004, selon Gallant (2010), les organismes francophones ont évoqué un certain dialogue avec les immigrants, ont parlé d'un « nous » [les organismes francophones] allant vers « eux » [les immigrants]. Ces démarches sont parfois confrontées à la méfiance des communautés d'accueil qui s'explique par la peur que « cette

immigration, porteuse de diversité culturelle, questionne directement le processus de particularisation identitaire des communautés francophones du Canada. » (Traisnel *et al*, 2013, p.10). Belkhodja (2008) affirme qu'« aujourd'hui, il nous paraît essentiel de comprendre ce que sont les implications et, par conséquent, ce que signifie l'ouverture des communautés francophones en situation minoritaire aux dynamiques de l'immigration et de la diversité. » (p.4)¹ Il est donc essentiel, avant de procéder à l'intégration, d'analyser les différentes réactions des communautés francophones minoritaires face à l'immigration, d'étudier leur capacité d'accueillir les nouveaux arrivants, de les inclure dans la communauté et de les considérer comme membres innés. « En effet, en dépit d'un contexte politique canadien unique, “ les ” francophonies canadiennes tendent à se dissocier les unes des autres et à produire des réflexions identitaires distinctes : l'immigration francophone ne touche pas de la même manière chaque communauté et n'influence pas non plus de la même manière les réponses identitaires apportées par chaque communauté quant à l'intégration de ces francophones “venus d'ailleurs” ». (Traisnel *et al*, 2013, p.10)

Gallant (2010, p.194) montre qu'« aujourd'hui, la francophonie ontarienne [par exemple] est une collectivité très diversifiée sur le plan ethnique. Pour sa part, le discours des organismes des Prairies manifeste aussi la volonté d'adopter une conception plus inclusive de la francophonie locale ; ceux-ci sont le plus souvent dans cette catégorie entre-deux, où l'immigration est soulignée dans sa différence, mais tout en insistant qu'elle est une composante à l'intérieur de la francophonie locale .»(p.194) L'ouverture à l'immigration varie, donc, d'une communauté francophone à l'Autre, et dépend de la définition que se donne la communauté, du sentiment de l'insécurité que vivent ses membres ou parfois même de ses besoins. Ainsi, alors que certaines communautés

¹ « Today, we feel it is essential to gain an understanding of what the implications are and, therefore, of what the openness of Francophone minority communities to the dynamics of immigration and diversity means ». (Belkhodja, 2008, p. 4)

insistent sur une histoire (ou une mémoire) commune comme critère d'appartenance, d'autres exigent uniquement la langue et un territoire partagé pour l'inclusion des immigrants. Certaines communautés se présentent comme largement ouvertes aux nouveaux arrivants, comme, par exemple, en Colombie-Britannique ou dans la région de Toronto, où la diversité est inhérente à la communauté composée de migrants. Comme l'expliquent Traisnel et *al*, (2013, p.23):

Le rapport à une identité communautaire de référence y est très tenu et il semble que, à l'instar du contexte de cette province qui se définit beaucoup à travers le multiculturalisme qui la caractérise, la communauté francophone considère le multiculturalisme, ou le « cosmopolitisme », comme une des caractéristiques principales de la communauté. Il semble d'ailleurs s'y opérer une dissociation entre langue et culture, le français n'étant plus construit comme le véhicule d'une culture unique. La communauté francophone ressemble alors à une "Babel" moderne.

Ainsi, dans les régions métropolitaines, habituées à recevoir un nombre plus ample et plus diversifié d'immigrants, où les réalités socioéconomiques assurent plus l'accueil et l'installation de nouveaux arrivants, les communautés minoritaires semblent plus ouvertes à attirer les immigrants. Tandis que dans les provinces qui attirent peu d'immigrants, les communautés minoritaires montrent plus de méfiance et moins de flexibilité, ce qui est dû, en partie, au manque de contact avec les nouveaux arrivants. Gallant et *al*, (2007) affirment que « cette absence de contact formel entre la communauté hôte et les nouveaux arrivants provoque, chez ces derniers, un grand mécontentement. Une simple réunion...aurait permis de faire les présentations, de se faire des contacts, des amis... Aussi, les immigrants déplorent le manque de soutien par la collectivité ainsi que la piètre orientation dans la communauté. » (p.89)

Vu que les communautés francophones en milieu minoritaire adoptent de différentes démarches face à l'immigration selon leur vision de l'inclusion des nouveaux arrivants, nous allons prendre comme exemple une communauté francophone de l'Ouest canadien, la communauté fransaskoise, qui a fait beaucoup d'efforts en ce qui concerne l'inclusion, dont le plus célèbre est

la Commission sur l'inclusion de l'organisme porte-parole provincial : l'Assemblée communautaire fransaskoise.

1.2.L'immigration et la communauté fransaskoise

Selon le recensement de 1871, « la population des Territoires du Nord-Ouest était évaluée à quelque 48 000 habitants, dont environ 33% de francophones » (Dircks, 2006). Par contre, à cause de l'immigration venue du Canada anglais et d'autres pays étrangers, le poids démographique des francophones a décliné rapidement. À la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle, des pionniers de langue française de l'Europe, des États-Unis et de l'Est du Canada sont venus s'établir dans ce coin du pays avant même que la Saskatchewan devienne officiellement une province en 1905, mais ils n'étaient assez nombreux pour renverser la tendance démographique (Leclerc, 2014). Le poids démographique des francophones en Saskatchewan s'est seulement élevé de 2,6 % en 1901 à 5,6% en 1921 (Thériault, 1999, p.292). Malgré tout, les générations suivantes ont non seulement continué à survivre, mais à s'épanouir pour devenir une collectivité dynamique (Elhard, cité dans Dubois, 2012). Aujourd'hui, la communauté fransaskoise accueille de nouveaux arrivants d'origine francophone venant du Québec, d'Europe et plus récemment de l'Afrique et de l'Asie.

Les francophones en Saskatchewan constituent une très petite minorité, représentant seulement 2% de la population provinciale. Les populations francophones sont dispersées dans de petits villages et de grands centres à travers la province comme Regina et Saskatoon.

Cette communauté, qui a des racines et une histoire riches, devait toujours se battre contre l'assimilation. L'expérience d'exclusion et d'assimilation des francophones de la Saskatchewan a donné lieu à de nombreux efforts de survie prenant la forme de militantisme politique dans le but

de défendre la langue et la culture françaises, notamment de la part de l'Église catholique. En 1912, l'Association catholique franco-canadienne (ACFC) a été fondée pour représenter les francophones de la Saskatchewan. Ces combats menés localement, surtout pour obtenir le droit à l'éducation en français dans les écoles publiques, ont aussi eu lieu à l'échelle du pays dans les autres communautés francophones en situation minoritaire (Denis, 2008).

Au cours des années 1960-1970, des politiques fédérales ont été établies afin de protéger le français comme langue officielle du pays. Des fonds ont aussi été consacrés aux organisations francophones hors Québec afin d'assurer le développement de la francophonie canadienne. Ces politiques bien qu'insuffisantes ont permis l'établissement de réseaux d'institutions francophones. Mis à part la restauration du droit à l'éducation française, et la création du Conseil des écoles fransaskoises en 1995 (Assemblée communautaire fransaskoise, 2021) la communauté fransaskoise détient un appareil de gouvernance démocratique et une série d'institutions qui assurent le développement de services éducatifs, culturels et économiques (Bouchard-Coulombe *et al*, 2011). On note, par exemple, l'organisme porte-parole l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), le Conseil culturel fransaskois (CCF) et l'Association jeunesse fransaskoise (AJF), entre autres.

En ce qui concerne son attitude envers l'immigration, le réseau institutionnel fransaskois semble vouloir faire de la diversité un ajout et une richesse unificatrice et non pas une source de tension qui menace son existence, tout en tenant compte de la protection de son identité historique. Comme critères d'inclusion, la combinaison du territoire et de la langue française est l'élément le plus essentiel, surtout quand il est accompagné du sentiment de l'appartenance à la communauté. Nous précisons bien que « le sentiment d'appartenance » n'est pas obligatoirement une appartenance généalogique. Ainsi, langue, culture et sentiment d'appartenance sont suffisants pour

définir tout nouvel arrivant comme étant fransaskois. La communauté fransaskoise avance plusieurs initiatives en ce sens, dont la plus célèbre, est la Commission sur l'inclusion, commanditée par l'ACF, qui a publié, en 2006, un rapport final intitulé *De la minorité à la citoyenneté*. L'importance de cette Commission relève du fait qu'elle a fait des études et des entrevues auprès des Fransaskois sur leur vision de la Fransaskoisie et leur attitude envers l'immigration. La Commission a abouti à une définition bien détaillée de la Fransaskoisie, avec laquelle elle débute son rapport final :

L'attitude d'inclusion, de respect des autres, se bâtit sur une identité positive et caractérisée par la fierté et elle doit déboucher sur l'intégration en tant que processus d'accueil et d'acceptation au sein de notre communauté de quiconque qui s'y identifie, qui choisit d'y vivre et d'y contribuer selon ses capacités individuelles, y compris ses capacités linguistiques. Cette intégration doit se faire dans le respect de ce qui est unique à la communauté fransaskoise : son histoire et son adhésion à la langue française sur un territoire spécifique, la Saskatchewan. (Dupré, 2008, p.3)

Malgré la présence de quelques objections, la plupart des participants à l'enquête de la Commission ont reconnu que tout nouvel arrivant peut adhérer à la Fransaskoisie tant qu'il a la volonté d'y appartenir. En Saskatchewan, « ...les critères d'appartenance sont plus volontaires, dans la mesure où il est possible de les acquérir à un âge plus avancé. Les critères civiques par excellence sont le territoire (ou lieu de résidence) et la citoyenneté. On inclut aussi généralement le partage de certaines valeurs fondamentales (essentiellement à caractère politique, comme la démocratie et les libertés fondamentales) ainsi que la connaissance de la langue de communication de l'espace public. » (Gallant, 2011, p.74). La Commission sur l'inclusion a accentué cette idée. Ainsi, « la Commission recommande que la communauté fransaskoise soit définie par ces deux dimensions de territoire et de langue. Deux autres dimensions s'ajoutent à celles-ci. Être francophone en Saskatchewan a toujours été un acte volontaire, un effort d'affirmation et de résistance à l'assimilation. » (Dupré, 2008, p.11). La Commission n'a pas manqué, non plus,

d'insister sur la valorisation et le respect de la diversité ethnoculturelle des membres de la communauté, sur la générosité d'accueil, l'hospitalité envers les nouveaux arrivants.

Mais, pourquoi, donc, malgré toutes ces tentatives, l'intégration des immigrants semble-t-elle plus difficile que l'on peut croire? Pourquoi, les immigrants ont-ils l'impression que la communauté est moins accueillante qu'elle ne l'affirme, à travers ses porte-paroles officiels? Ces derniers affirment valoriser la diversité culturelle, tracent les traits d'une identité civique et annoncent une hospitalité d'accueil des immigrants. Par exemple, selon le directeur général actuel de l'ACF, Ronald Labrecque (2018) : « La communauté fransaskoise est composée de plusieurs cultures et en ce sens, elle montre de plus en plus d'ouverture envers l'intégration des immigrants francophones ». Mais le réseau institutionnel a-t-il pris des mesures pratiques pour mettre au réel toutes ces notions? Il semble qu'il y a un élément qui manque, qu'une démarche plus pratique reste toujours à adopter. Par exemple, dans l'enquête de Gallant et Belkhdja (2005), des 49 organismes communautaires étudiés de l'Ouest canadien, seulement 19 parlent de l'immigration sur leur site internet. Les institutions francophones n'ont pas nécessairement mis en place des plans d'accueil et si elles les ont mis, elles n'en ont pas poursuivi l'application. Comme l'écrivent Gallant et Denis, (2008, p.148-149), en citant Gallant et *al.* (2007), « La communauté fransaskoise a exploré certains aspects de la diversité dans sa Commission sur l'inclusion.... mais on ne peut pas dire que des services ou des structures d'accueil existent. Ainsi, l'accueil et l'intégration des immigrants sont laissés à des initiatives ponctuelles qui varient considérablement d'un immigrant à un autre. » En Saskatchewan, des études, des recherches, des colloques et des dialogues ont été effectués mais n'ont pas eu de continuités pratiques. Il manque de lignes directives générales unifiant la vision et la démarche de tous les organismes de la communauté. Le manque ou plutôt l'ambiguïté de l'appui

institutionnel constitue une raison de plus pour laquelle un immigrant francophone fait un transfert linguistique vers l'anglais (Gallant, 2007).

Le ministère canadien de l'immigration reprend le constat de Gallant et Belkhoja (2007) qu'un processus réussi d'immigration, surtout dans un contexte minoritaire, repose sur trois axes centraux : l'attraction, l'accueil, la rétention et l'intégration. Mais, en fait, les organismes communautaires fransaskois n'avancent que des initiatives du troisième axe qui, elles aussi manquent de beaucoup de mesures concrètes (Gallant et Denis, 2008).

Si l'on commence par le premier axe, on découvre que la communauté fransaskoise souffre d'une faible représentation à l'extérieur de la Saskatchewan. Elle ne propose aucun plan de promotion culturelle de son existence, des opportunités qu'elle peut offrir aux immigrants ou même des services qu'elle peut leur présenter. Elle ne vise pas à attirer de nouveaux immigrants et se contente des effectifs qui peuvent leur être présentés sur place. C'est ce qui a poussé la Commission sur l'inclusion à recommander spécialement un bon plan promotionnel (Dupré, 2008, p.13).

Aussi, beaucoup d'immigrants francophones ont déclaré un manque d'informations réelles sur la communauté, comme par exemple les informations sur les métiers demandés, les opportunités de travail et d'installation. Même quand ils les réclament, ces informations ne sont, généralement pas claires ni adaptées à la réalité quotidienne. C'est une raison importante pour laquelle les immigrants francophones font un recul et changent de plan d'intégration. Comme le constatent Gallant et Belkhodja, (2007, p. 94) :

Il apparaît [donc] impératif que les immigrants francophones potentiels soient honnêtement informés des difficultés de la vie en français en milieu minoritaire. Une concertation des efforts au niveau de l'attraction devrait inclure la préparation d'informations franches sur la

communauté; ces informations devraient insister sur cette situation et clairement faire ressortir les particularités de la dimension linguistique. Ainsi, ceux qui choisiront cette destination seront les plus susceptibles d'y rester à long terme, en s'intégrant plus pleinement à la communauté francophone.

En ce qui concerne le deuxième axe du processus de l'immigration, l'accueil des immigrants, les initiatives de la communauté fransaskoise restent médiocres et timides. Les services d'accueil qu'elle offre ne sont pas complètement adaptés aux besoins des immigrants faute de dépistage réel de leurs besoins alors que les services en français présentés par le gouvernement sont très limités faute de demande. Lors de leur arrivée, les immigrants expriment un besoin de plusieurs services, comme l'apprentissage du français, la traduction des documents, l'accompagnement dans le parcours de l'éducation des enfants, le parcours de la santé et le parcours administratif. Or, les services qui leur sont présentés en français dans tous ces domaines sont insuffisants, manquent de précisions d'informations, de ressources ou même de coordination entre les différentes institutions qui les présentent (Multaris *et al*, 2018). Les immigrants vont alors chercher les informations chez leurs pairs ou par internet. « En outre, dans certains provinces et territoires, comme en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Saskatchewan et au Yukon, les participants [à la recherche faite par l'auteur] font état de services d'accueil limités. Un parallèle est fait entre l'offre élargie disponible dans les services d'accueil en anglais par rapport aux services d'accueil en français [.....] Cette situation pourrait expliquer le recours aux services d'organismes anglophones » (Multaris *et al*, 2018, p.22).

Ces difficultés qui entravent les deux premiers axes de l'immigration, empêchent la réalisation du troisième axe. L'intégration et la bonne installation ne peuvent pas se faire sans être préparées par une promotion attirante et basées sur un accueil correct. Les immigrants se font une idée que la communauté ne favorise pas leur présence, que ses membres et ses organismes sont

méfiant à leur endroit. Or, ils ne le sont pas nécessairement à cause de quelque discrimination, mais plutôt à cause de la pauvreté du plan destiné à les aider à s'installer.

Puisque la communauté fransaskoise exige la langue comme élément essentiel de l'intégration des immigrants, analysons les services qu'elle présente dans le domaine de l'intégration linguistique. Quels sont les services linguistiques inclus dans le plan d'accueil que présente la communauté fransaskoise et auxquels l'immigrant peut avoir accès? Premièrement, les centres d'accueil, comme l'organisme *Open Door Society* qui s'occupent des immigrants lors de leur arrivée en Saskatchewan, ne présentent pas leurs services en français et n'offrent pas d'informations sur les écoles fransaskoises ou les écoles d'immersion que lorsque l'immigrant lui-même demande ces informations après s'être renseigné d'une manière personnelle de la présence de ces opportunités d'éducation. Des participants à une recherche faite par Carlson Berg *et al* affirment que « les services d'accueil leur avaient été offerts en anglais uniquement et, de plus, les renseignements sur la communauté francophone n'ont été fournis que dans un seul cas, et ce, suite à la demande de l'immigrant lui-même » (Carlson Berg, 2010, cité par Carlson Berg *et al*, 2016, p.10)

De même, par manque d'informations, la francisation pour adultes se fait donc par efforts personnels, car les immigrants « ont été renseignés par leurs pairs, par internet ou par d'autres institutions sur l'existence de ces services. Les immigrants vont chercher des renseignements auprès des centres de service (38,7%), dans une bibliothèque (18,9%), dans un établissement scolaire (15,2%), dans un centre communautaire (14,7%) » (Multaris *et al*, 2018, p.18)

D'autre part, bien qu'en Saskatchewan, les organismes fransaskois reconnaissent l'importance de l'apprentissage de la langue dans les écoles comme moyen de faciliter l'intégration

des familles immigrantes et que l'école représente le noyau de l'acculturation et de la familiarisation avec la langue et la communauté, le processus de l'intégration des élèves dans les écoles francophones reste un effort improvisé.

Deux grands types de programmes d'apprentissage scolaires ont été mis en œuvre pour encourager à apprendre le français : le programme francophone et le programme d'immersion. Mais dans les deux cas, sur le plan de l'accueil et de l'intégration, les divisions scolaires doivent improviser leurs mesures d'accueil et d'intégration des élèves immigrants. Gallant et Denis (2008) donnent l'exemple de la commission scolaire fransaskoise qui commence seulement son programme d'accueil à la quatrième année où elle confie les tâches de l'accueil à un enseignant en lui consacrant une classe avec un effectif de trente élèves. Les écoles d'immersion ne sont pas dans une situation meilleure. Bien qu'elles soient plus nombreuses et qu'elles aient plus de chance à accepter et acculturer les élèves immigrants, elles font face à un double défi qui est de financer l'apprentissage du français et de l'anglais en même temps. « En Saskatchewan, le ministère a établi une politique sur le multiculturalisme dans les écoles, mais sans y mettre les ressources pour une véritable mise en œuvre. Les fonds pour l'apprentissage du français ou de l'anglais comme langue seconde sont intégrés dans les budgets globaux des commissions scolaires. [...] L'accueil concret et les mesures d'insertion scolaire et sociale dépendent de chaque commission scolaire, voire des écoles individuelles ou encore d'initiatives d'un enseignant isolé » (Gallant et Denis, 2008, p.156).

En somme, dans les deux programmes, les mesures prises ne répondent pas toujours aux besoins des élèves immigrants puisqu'elles sont les fruits du hasard et d'une improvisation personnelle de l'enseignant. En plus, si le ministère de l'éducation alloue de l'argent pour l'apprentissage de l'anglais comme langue scolaire première des immigrants, il ne le fait pas pour

l'apprentissage de la langue française comme langue d'intégration. Il revient alors à la division scolaire francophone de financer la francisation des élèves immigrants.

N'oublions pas que toutes ces procédures communautaires ou scolaires établies pour assurer l'intégration concernent surtout les immigrants² qui parlent déjà français. Les organismes francosaskois encouragent l'inclusion des immigrants qui sont déjà familiarisés avec le français, mais ont-ils pris des initiatives pour inclure les allophones qui veulent s'intégrer dans les communautés francophones en leur proposant des opportunités pour apprendre le français et s'intégrer dans la communauté? Dans leur recherche, Jérôme Melançon *et al* (2019) éclaircissent un point important dans la définition d'un francophone, qui est « le fait de pouvoir et désirer tenir une conversation en français et donner ou recevoir des services bénévoles d'accompagnement et d'établissement en français. La maîtrise du français n'est donc pas nécessaire pour être perçu et traité en tant que francophone ». Ainsi, les allophones peuvent aussi participer à assurer la démographie de la communauté francosaskoise si celle-ci leur tend la main et les aide à apprendre la langue, surtout s'ils ont le désir et la capacité d'acculturation.

1.3. La possibilité d'intégrer des allophones à la francophonie canadienne : le cas des immigrants du Moyen-Orient

Depuis les années 1970, de nombreux immigrants au Canada qui proviennent de l'Asie, du Moyen-Orient, des Caraïbes ou de l'Afrique, déclarent n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada et parler une tierce langue maternelle à la maison. Ce nombre d'immigrants allophones devient plus important d'une année à l'autre. En 2016, avec

² Comme nous le verrons dans le chapitre 2, le CEF commence à faire un effort pour recruter des étudiants allophones, mais ce travail ne figure pas encore dans la littérature secondaire.

l'augmentation des immigrants originaires de la Chine et du Moyen-Orient et surtout l'arrivée des réfugiés syriens, Chavez (2019) a noté que 72,5% des immigrants déclarent avoir une langue maternelle qui n'est pas l'une des deux langues officielles canadiennes. Ces proportions peuvent changer les réalités linguistiques au Canada et augmenter la chance des communautés francophones à attirer les immigrants si les organisations communautaires et les gouvernements provinciaux profitent bien de la situation et établissent des programmes d'intégration linguistiques souples pour encourager les immigrants allophones à apprendre le français ou au moins leur faciliter le parcours bilingue, un parcours favorisé par les immigrants qui y voient la valeur nationale du bilinguisme, ainsi qu'un moyen de comprendre la dualité nationale canadienne, de s'offrir plus d'opportunités de travail et plus de sécurité économique. Surtout, cela leur permet de se tailler une place sur le plan multilingue international (Dagenais, 2000b).

Peu de parents des familles immigrantes envoient leurs enfants dans des écoles en leur langue maternelle. Premièrement, ces écoles se basent souvent sur l'éducation religieuse (ce que la plupart des parents voient comme étant inconvenable dans la société canadienne basée sur la diversité culturelle). Deuxièmement, ils veulent que leurs enfants s'intègrent dans la société canadienne et se construisent une identité multilingue (Dagenais 2000a). Leur tolérance et leur ouverture à la diversité culturelle et le multilinguisme s'étend à la maison où les conversations entre les générations se font en langue maternelle tout en tolérant la communication entre frères et sœurs de la deuxième génération en français ou en anglais et même parfois le transfert codique³ entre la langue maternelle et la langue anglaise ou française pour expliquer certaines notions entre les générations.

³ « L'alternance codique se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation » (Walker, 2005, p.200)

Les parents considèrent que leurs enfants vont apprendre l'anglais tôt ou tard, ils ne voient pas l'acquisition du français en tant que langue de scolarisation comme un obstacle à l'apprentissage de l'anglais vu le contexte social majoritaire anglophone, alors ils s'enthousiasment à intégrer leurs enfants dans un milieu francophone pour que ces derniers apprennent le français et transmettent à la fois le français et l'anglais dans la maison, ce qui donne l'occasion aux aînés de la famille d'apprendre les deux langues.

Ainsi, leur décision d'inscrire leurs enfants dans les classes d'immersion française semble correspondre à une stratégie double d'intégration. La première vise l'intégration nationale par l'adoption des valeurs du groupe majoritaire canadien concernant le capital linguistique du bilinguisme anglais-français. La seconde vise l'intégration internationale par le biais du maintien de la langue d'origine et l'acquisition du multilinguisme, lequel est valorisé comme capital linguistique dans une économie globale. À ce sujet, notons que les parents d'origine immigrante expriment une vision plus large des bénéfices de l'immersion française par rapport à celle exprimée par les participants anglophones de l'étude, qui réfèrent avant tout à l'utilité du bilinguisme dans le contexte canadien. Pour les enfants de familles immigrantes, l'éducation à travers l'immersion offre l'occasion de devenir multilingue et de s'appuyer sur un plus large éventail de ressources langagières que celui du groupe dominant anglophone dont les connaissances langagières se limitent généralement au français et à l'anglais. (Dagenais et Jacquet, 2000a, p.398)

Outre leur volonté d'apprendre les deux langues, les immigrants allophones montrent une grande capacité rapide à apprendre les langues que ceux qui sont nés au Canada (Davis *et al*, 2019). Cela peut être dû au fait que les anglophones, nés au Canada ont recours d'une manière inconsciente à leur langue maternelle qui est la langue majoritaire. Pour eux, l'apprentissage du français forme simplement un accessoire culturel qui peut éventuellement améliorer leur situation socioéconomique.

Or, beaucoup d'enseignants et de directeurs de divisions scolaires d'immersion voient difficilement la tâche d'enseigner le français aux élèves allophones, ce qui veut dire une double tâche d'enseignement d'accueil en familiarisant les élèves à l'anglais tout en leur enseignant le

français et renvoient les élèves allophones dans les écoles anglophones qui bénéficient d'un programme de français de base. Pourtant Davis *et al* (2019) expliquent que les étudiants immigrants allophones montrent de plus fortes capacités à apprendre le français que celles des étudiants nés au Canada bien que les immigrants allophones aient reçu beaucoup moins de temps d'enseignement.

Une meilleure maîtrise de la langue française est constatée chez les nouveaux arrivants allophones en immersion française par rapport aux anglophones nés au Canada et à leurs camarades de classe multilingues nés au Canada, montrant ainsi l'avantage, non seulement des apprenants allophones en général, mais des nouveaux arrivants en particulier. À la lumière de recherches antérieures, les antécédents linguistiques des élèves allophones ne devraient pas être considérés à travers une lentille de déficience en ce qui concerne l'apprentissage des langues. Au contraire, les étudiants ont des avantages distincts dans les programmes de langue française par rapport à leurs camarades de classe anglophones. (Davis *et al*, 2019, p.32)⁴

Il est alors fort probable qu'un plan pour apprendre le français aux allophones multiplie la chance de la communauté francosaskoise d'intégrer plus d'immigrants et d'augmenter son poids démographique, tout en assurant son ouverture au multiculturalisme.

Comme nous avons choisi d'étudier une société d'accueil précise qui est la communauté francosaskoise, nous allons aussi choisir d'étudier le cas d'un groupe précis d'immigrants. Cela s'explique par la diversité ethnoculturelle énorme des immigrants et la différence de leurs conditions d'immigration et des réalités socioéconomiques, éducatives et linguistiques de leur intégration. Nous allons analyser l'intégration d'un nouveau groupe d'immigrants qui vient d'affirmer, récemment, sa présence d'une manière visible; ce sont les immigrants provenant du Moyen-Orient, surtout du Liban et de la Syrie, et dont le nombre a augmenté d'une manière

⁴ "A stronger French language proficiency amongst newcomer allophone students in French immersion compared to Canadian-born Anglophone and Canadian-born multilingual classmates, thereby advancing the notion of an advantage not only for allophone learners in general, but for newcomer allophone students in particular. In light of previous research, the language backgrounds of allophone students should not be viewed through a lens of deficiency with respect to language learning. Rather, such students have distinct advantages in French language programs compared to their Anglophone classmates." (Davis *et al*, 2019, p. 32)

remarquable pendant les cinquante dernières années, surtout lors de l'arrivée des réfugiés syriens à partir de 2011.

La migration du Moyen-Orient au Canada n'est pas récente bien qu'elle ait été moins nombreuse par le passé. Depuis la fin du dix-neuvième siècle, le Canada reçoit chaque année quelques centaines de migrants du Moyen-Orient (Asal, 2008, p.2). Mais, depuis la guerre civile au Liban dans les années 1970, les nouveaux arrivants du Moyen-Orient commencent à se multiplier, s'installant majoritairement au Québec. Le nombre d'immigrants a considérablement augmenté depuis l'éclatement de la guerre civile en Syrie en 2011. Selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), 25 555 réfugiés syriens ont été admis au Canada du 1er décembre 2015 à la fin février 2016. La plupart de ces réfugiés ont été admis en 2016 et la majorité d'entre eux ont été pris en charge par le gouvernement. (Houle, 2018, p.5). Parmi ces réfugiés, 20% de ceux qui sont pris en charge par le gouvernement déclarent parler l'anglais ou le français; ce pourcentage s'élève à 67% chez les réfugiés parrainés par la famille. Par contre, ce qui caractérise les immigrants syriens en général est le fait qu'ils sont généralement plus jeunes; 85% des réfugiés syriens sont des couples ayant au moins un enfant à l'école primaire. Cet enfant serait bien sûr plus capable d'apprendre une des langues officielles du Canada et plus apte à s'intégrer dans la communauté.

Pour bien étudier le cas des immigrants du Moyen-Orient, nous devons considérer leur héritage culturel et linguistique. Le Liban et la Syrie étaient sujet, au début du vingtième siècle à un mandat français, juste après leur libération de la colonisation ottomane. Ce mandat a introduit la langue française comme langue de scolarisation et de justice et a laissé des traces démographiques. Jacques Leclerc (2014) note une présence faible de Français. En 2014, ils n'étaient que 14 000, dont des enseignants et des coopérants.

Le mandat français au Moyen-Orient n'a pas manqué de laisser aussi des traces linguistiques en Syrie, et linguistique et institutionnelles, au Liban. En Syrie, il était obligatoire dans les écoles publiques d'apprendre une seconde langue, l'anglais ou le français, jusqu'en 2003 où le français est devenu la seconde langue étrangère obligatoire dans les écoles. Les établissements catholiques qui se considéraient officiellement des écoles privées chargées de la protection de l'élite catholique, ont participé à scolariser plus de 400 000 élèves en français (Desrogues, 2018). Le français en Syrie ainsi qu'au Liban était considéré un privilège culturel de l'élite, un privilège auquel la population des classes sociales inférieures n'avait pas le droit.

L'influence française était plus forte au Liban qui se considère toujours privilégié et protégé par la France. Dans ce pays où le français est parlé par 45%-55% de la population et est la langue officielle de l'enseignement national, la francophonie prend aussi la forme du pouvoir institutionnel et politique car tous les formulaires officiels sont rédigés en français et en arabe, ce qui forme un facteur consolidant la place du Liban parmi les pays francophones à l'échelle internationale. Selon Makki (2007), cela encourage l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à travers ses opérateurs et une multitude de structures appropriées, à élargir les champs d'une coopération fructueuse, dans les domaines de l'éducation, de l'université, de l'animation culturelle en milieu rural et urbain, de l'environnement, de la formation technique, juridique, etc. Le Liban est donc devenu une « nouvelle petite France », la seule différence étant qu'« il n'y avait pas réellement matière à un clivage linguistique et culturel. Pas de menaces et pas de déchirements comme au Québec ou en Algérie par exemple. [...] Cette homogénéité, occultée par le débat politique et passionnel, ne pouvait en fait que servir une langue française qui offrait l'accès au savoir et l'ouverture sur le monde. » (Makki, 2007, p.163)

Depuis la guerre civile en Syrie et l'évacuation des milliers de réfugiés syriens au Liban, cette situation francophone a aussi façonné la réalité linguistique et scolaire de ces réfugiés, dont un grand nombre a été plus tard reçu au Canada sous la charge du gouvernement ou par le biais de parrainage de famille. Se trouvant au Liban où plus de 70% des écoles publiques assurent un enseignement en français, les réfugiés syriens n'ont qu'un seul choix pour poursuivre leur scolarité: apprendre la langue française pour avoir le droit de se scolariser officiellement dans ces écoles. Aussi, en plus du ministère de l'éducation libanais qui exige la francisation des élèves syriens, l'Unicef a aidé environ 10 000 élèves syriens à suivre des cours de rattrapage, y compris en langues étrangères, dispensés l'après-midi dans les écoles publiques (Khoury, 2014).

Qu'ils aient le français ou l'anglais comme langue seconde ou qu'ils ne connaissent aucune des deux langues officielles du Canada, les nouveaux arrivants syriens ou libanais peuvent donc être intégrés dans les communautés francophones du Canada. Même s'ils ne parlent pas français, ils ont déjà un arrière-plan linguistique qui facilite leur francisation et leur permet de s'affilier à la communauté fransaskoise. Ainsi, « les francophones à l'extérieur du Québec veulent attirer, dans leurs régions, des réfugiés syriens qui parlent le français ou encore les convaincre d'apprendre le français pour s'intégrer à leur communauté. Pourquoi cet intérêt? D'abord, parce qu'il y a des Syriens qui parlent français, même s'ils sont peu nombreux. Ensuite, parce que la plupart des réfugiés ne parlent ni le français ni l'anglais, ce qui leur permet, en théorie, d'apprendre n'importe quelle langue officielle à leur arrivée au Canada. » (Martin et Ouellet, 2016). Soulignons aussi que les Syriens arrivés en Saskatchewan commencent à être plus visibles et que leur nombre a commencé à s'augmenter (Radio Canada, 2015). Dès 2015, le premier ministre de la Saskatchewan a annoncé l'arrivée de 800-850 réfugiés syriens (Radio-Canada, 2015). Ainsi, la communauté

fransaskoise peut profiter de la présence syrienne et libanaise en Saskatchewan pour renforcer sa présence démographique et linguistique.

1.4 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons résumé les études qui ont traité l'immigration au Canada en général et en Saskatchewan en particulier. Nous avons aussi donné une idée brève de la communauté fransaskoise, de son ouverture à l'immigration. Nous avons enfin revu le profil des immigrants provenant du Moyen-Orient en général et leur situation linguistique et culturelle lors de leur arrivée au Canada.

Dans ce qui suit, nous présenterons les représentants de quelques organismes fransaskois impliqués dans le domaine de l'immigration ainsi que quelques familles immigrantes provenant du Moyen-Orient et qui ont choisi la Saskatchewan comme société d'accueil pour envisager les possibilités de faciliter l'intégration de ces derniers dans la communauté fransaskoise.

Chapitre 2 : Entrevues avec les immigrants et les représentants des organisations francosaskoises

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats des entrevues faites auprès de certaines familles immigrantes provenant du Moyen-Orient, arrivées en différentes périodes et qui ont choisi différents plans d'immigration au Canada. Ces entrevues ont pour objectifs principaux d'analyser la situation linguistique, économique et sociale des immigrants lors de leur arrivée, d'évaluer les services d'accueil auxquels ils ont accès, d'expliquer leur choix de parcours et de comparer leur situation d'installation à leur situation actuelle. Nous présenterons ensuite les résultats d'entrevues faites avec les représentants des organismes francosaskois concernés par l'immigration pour transmettre leur point de vue face à l'immigration et exposer les services qu'ils présentent pour faciliter l'inclusion des immigrants. La comparaison des réponses des deux parties nous aidera à expliquer pourquoi peu d'immigrants allophones choisissent la communauté francosaskoise comme communauté d'accueil.⁵

2.1. Entrevues avec les immigrants provenant du Moyen-Orient

Premièrement, nous avons fait des entrevues avec les membres de sept familles libanaises et/ou syriennes qui vivent différentes situations sociales, éducatives, linguistiques et familiales. Les questions que nous leur avons posées (voir annexe n°1) portent sur leur situation d'installation, les services d'accueil qu'ils ont reçus, les difficultés d'intégration qu'ils ont éprouvées, leur expérience et leur contact avec les organismes francosaskois, leur situation actuelle et le cheminement qu'ils ont fait après quelques années d'installation, ainsi que les services qu'ils auraient aimé recevoir.

⁵ Voir p.15 de la présente thèse, pour les données quantitatives à ce sujet.

Puisque « le choix des informateurs est...dicté par les buts de la recherche et par les besoins entraînés pour sa réalisation » (Létourneau, 1989, p,148), le recrutement des familles s'est basé sur deux méthodes : les ressources communautaires à partir d'une annonce faite sur les réseaux de médias sociaux dans des groupes d'immigrants syriens en Saskatchewan et la méthode de bouche à oreille qui compte sur des contacts, des amis ou des personnes appartenant à la communauté syrienne ou libanaise. Dans cette combinaison de ces deux méthodes, nous avons pris en considération le fait de « tenter de contrôler ce hasard par l'application de critères de sélection ». (Létourneau, 1989, p.148). Nous avons sélectionné seulement des immigrants issus du Liban ou de la Syrie, mais nous voulions aussi assurer une diversité au niveau de la situation linguistique des familles participantes, du choix de parcours, du programme d'immigration adapté, du niveau d'éducation et de la situation économique.

Nous allons commencer par une présentation des familles immigrantes en donnant quelques détails de leur situation d'installation pour bien pouvoir comprendre leur position et leurs réactions. Vu que les noms des familles participantes vont rester anonymes. Notons que les entrevues se sont passées en arabe. Par la suite, les paroles ont été traduites en français; les transcriptions originales en arabe sont ajoutées en notes en bas des pages

2.2. Situation initiale des famille immigrantes

La famille n°1 : c'est une famille syrienne composée de quatre personnes, le père (ayant une éducation postsecondaire en génie médical), la mère (ayant une éducation de cégep en comptabilité) et deux enfants (ayant 8 et 6 ans lors de l'arrivée au Canada). Bien qu'elle ait des proches familiaux en Ontario, en Alberta et au Québec, cette famille avait le statut de réfugiés indépendants parrainés par une église au Québec et est arrivée au Canada en 2018. Les membres de cette famille parlent l'arabe comme langue maternelle et ont tous l'anglais comme langue seconde, les enfants étaient

aussi scolarisés en anglais avant et pendant leur arrivée au Canada. Ils ont résidé, d'abord, en Ontario puis ont déménagé, après 8 mois, en Saskatchewan pour des raisons économiques car le père de la famille avait été embauché en Saskatchewan par la compagnie Philips où il travaillait même avant de venir au Canada comme ingénieur médical. La mère a suivi les directives *d'Open Door Society* et s'est inscrite à des cours d'un niveau avancé de langue anglaise et de formation professionnelle à Saskpolytechnique.

La famille n°2 : c'est une famille syrienne aussi composée de quatre personnes : le père (ayant une éducation supérieure : Master en génie mécanique), la mère (ayant une éducation post secondaire : diplôme en chimie) et deux filles (ayant 16 et 14 ans lors de leur arrivée au Canada). Cette famille a choisi le « *nominee program* » de la province pour des occupations en demande et est venue en Saskatchewan vers la fin de 2019 comme travailleurs économiques. Les membres de cette famille parlent l'arabe comme langue maternelle et ont l'anglais comme seconde langue et langue de scolarisation pour les deux filles, sauf la mère dont la langue seconde est le français. Le père de cette famille cherchait à travailler, la mère a été dirigée vers des cours de langue anglaise, proposés par *l'Open Door society* à Saskpolytechnique.

La famille n°3 : c'est une famille syrienne officiellement arrivée en 2003, adoptant un plan d'immigration d'investissement économique après avoir envoyé leur fils comme étudiant à l'Université de Regina. C'est une famille syrienne libanaise qui se compose de trois générations : le père et la mère (ayant une éducation secondaire), le fils (inscrit à l'Université de Regina et ayant 18 ans lors de son arrivée au Canada) et la fille (ayant une éducation post secondaire et étant mariée à un Libanais francophone lors de son arrivée au Canada) et les deux petits-enfants nés au Canada et scolarisés à l'école fransaskoise de Monseigneur de Laval à Regina. La situation linguistique de cette famille est mixte, l'arabe est la langue maternelle de tous les membres de la famille, le père et

la mère ont le français comme langue seconde puisqu'ils étaient scolarisés en français dans les écoles des Jésuites en Syrie, les deux enfants parlent l'anglais mais la fille, dont le mari est francophone, a choisi le parcours français pour ses enfants. Cette famille, venue pour l'investissement, a établi un projet de petite entreprise et a ouvert un restaurant au centre-ville.

La famille n°4 : c'est une famille syrienne arrivée en Saskatchewan en 2006. Lors de l'arrivée au Canada, cette famille était composée seulement du père (ayant une éducation postsecondaire en génie mécanique) et de la mère (ayant une éducation secondaire). Ils ont choisi un plan d'immigration de travailleurs économiques indépendants. Ils se sont divorcés après avoir eu deux enfants qu'ils ont scolarisés à l'école de Monseigneur de Laval puis les écoles d'immersion de Regina. La langue maternelle des parents est la langue arabe, le père a le français comme langue seconde puisqu'il était élève à l'école de la mission laïque française en Syrie alors que la mère parle l'anglais comme langue seconde. Les deux enfants parlent le français et l'anglais mieux que l'arabe. *L'Open Door Society* a proposé un emploi temporaire au père dans une entreprise qui s'occupe de l'entretien technique des écoles publiques à Regina. La mère a suivi des cours de langue puis a été embauchée à *L'Open Door Society*.

La famille n°5 : c'est une famille syrienne, arrivée en Saskatchewan en 2016 dans le cadre du plan de l'ONU des réfugiés parrainés par le gouvernement canadien. C'est une grande famille composée du père et de la mère (ayant une éducation post-élémentaire : 9^e. année), de cinq enfants (ayant 22 ans, 20 ans, 17 ans, 15 ans et 10 ans lors de leur arrivée au Canada). C'est une famille allophone qui ne parle que l'arabe, sauf le père qui a déclaré avoir appris le français comme langue de base à l'école élémentaire publique en Syrie. Cette situation linguistique en plus de la situation de guerre a retardé un peu la progression scolaire des enfants au Canada, car ils ont dû redoubler des classes du secondaire ou de l'élémentaire pour pouvoir suivre le niveau linguistique anglophone,

ce qu'ils ont parfaitement réussi à faire. Pendant les premiers mois, *l'Open Door Society* a trouvé un emploi temporaire au père, puis à cause de sa situation de santé, il a arrêté de travailler. La mère suivait des cours d'anglais proposés par *l'Open Door Society*.

La famille n°6 : c'est une famille syrienne qui est aussi venue en Saskatchewan à travers le plan de l'ONU pour les réfugiés parrainés par le gouvernement canadien. C'est une famille ne parlant que l'arabe, composée du père et de la mère (ayant complété la 6^e année de l'élémentaire), cinq enfants (ayant l'âge de 21, 17,15,13 et 8 ans lors de leur arrivée au Canada). Les deux filles aînées ont été scolarisées dans le Campus de Regina pour les adultes pour obtenir une éducation secondaire qu'elles ont parfaitement réussie et poursuivent leurs études maintenant à l'Université de Regina. Les deux autres enfants ont été scolarisés dans les écoles publiques de Regina et se sont contentés de leur éducation secondaire, alors que le dernier fils est encore élève au secondaire dans les écoles publiques de Regina. Les parents n'ont pas réussi à trouver un emploi, alors la famille a compté sur les allocations que lui donne le gouvernement canadien.

La famille n°7 est une famille syrienne, arrivée en 2016, adoptant le même plan de l'ONU pour les réfugiés. Or, cette famille a découvert lors de son arrivée que son parcours allait être différent de celui des réfugiés parrainés par le gouvernement canadien, car elle avait été prise en charge par l'église. C'est une famille composée de 4 personnes, le père, la mère (le père ayant complété la 6^e année de l'élémentaire et la mère ayant complété la 9^e année) et deux enfants (ayant 5 et 2 ans et demi lors de leur arrivée au Canada). Le père de cette famille est allophone, il ne parle que l'arabe alors que la mère a déclaré avoir une connaissance de base en anglais. L'enfant aîné qui a suivi une éducation maternelle pendant un an en anglais langue seconde avant d'arriver au Canada a été scolarisé dans une école d'immersion. Le père, qui possédait un restaurant en Syrie, a travaillé

dans plusieurs domaines, a commencé comme travailleur dans un restaurant et puis dans le domaine de construction. La mère suivait des cours de langue en anglais à l'*Open Door Society*.

2.3. Le choix du pays, de la province et du parcours

Pour commencer, nous avons posé la question à tous nos informateurs sur leur choix du Canada comme pays d'immigration et de la Saskatchewan comme lieu d'installation. Les réponses des familles immigrantes étaient réparties en deux catégories. La première catégorie est celle des immigrants qui ont adopté des plans d'immigration indépendants (réfugiés indépendants, nominés de la province pour des occupations en demande, travailleurs économiques ou plan d'investissement économique). Ces familles immigrantes ont déclaré avoir choisi le Canada pour ses plans d'immigration encourageants, pour la stabilité de la vie et l'ouverture culturelle et intellectuelle du peuple canadien aux immigrants. Alors que leur choix, aussi personnel, de la Saskatchewan comme lieu d'installation relève du fait que la Saskatchewan leur semblait offrir des conditions économiques accessibles et des plans d'immigration très raisonnables et plus faciles que ceux des autres provinces. Notons aussi que l'Université de Regina était la première université à répondre à la demande du fils de la famille 3 et lui a facilité l'inscription. Le père de la famille 4 a aussi signalé qu'il a choisi Regina parce qu'il cherchait une ville canadienne qui ressemblait un peu, par sa taille et le nombre de ses habitants à sa ville natale en Syrie.

La deuxième catégorie est celle des réfugiés sélectionnés par l'ONU et parrainés par le gouvernement ou par une église. Ces immigrants ont tous déclaré que le choix du Canada en tant que pays d'immigration et celui de la Saskatchewan en tant que lieu d'installation n'étaient pas leur choix personnel et que l'ONU et le gouvernement canadien leur ont tout préparé mais qu'ils ont accepté ce choix.

Avant de venir au Canada, aucun des immigrants questionnés n'avait une idée de l'Ouest canadien ni des minorités francophones qui s'y trouvent. Certains d'entre eux, surtout ceux qui avaient la liberté de choisir leur lieu d'installation, ont fait des recherches personnelles sur internet pour obtenir quelques informations générales, notamment sur la situation économique mais ils n'ont quand même rien découvert sur les communautés francophones de l'Ouest canadien. Les réfugiés parrainés par le gouvernement ou l'église ont parlé de certaines initiatives faites par les membres du consulat canadien au Liban ou en Jordanie pour leur fournir quelques informations générales sur le Canada et la Saskatchewan à travers des présentations rapides faites en arabe lors des préparations du voyage (examen médical, entrevue personnelle, etc.) ou à travers un livret en anglais parlant du Canada (ce qu'ils n'ont pas utilisé parce qu'ils étaient allophones). «Tout ce qu'ils nous ont dit est qu'au Canada on parle deux langues officielles : au Québec on parle français et dans le reste du Canada on parle anglais⁶ » ont affirmé les membres des familles 5,6,7. Cette information leur a aussi été affirmée par l'organisation *d'Open Door Society* qui les a accueillis à l'aéroport lors de leur arrivée : « À l'*Open Door Society*, on nous a littéralement dit qu'ici en Saskatchewan on parle anglais et que pour vivre ici, il faut absolument apprendre l'anglais⁷ » affirme la fille aînée de la famille 5.

Ainsi, le parcours anglophone a été imposé à tous les immigrants (même les immigrants indépendants qui se sont aussi adressés à l'*Open Door Society*) pour avoir des services d'accueil et de scolarisation. Tous les participants ont affirmé qu'ils n'ont eu aucune information sur le parcours francophone scolaire pour les enfants ou linguistique et culturel pour les adultes et que seul l'anglais a été proposé comme langue d'intégration. « On aurait aimé, au moins, avoir la liberté de choisir le

⁶ كل ما قالوه لنا أنه في كندا يوجد لغتين رسميتين، اللغة الفرنسية في كيبيك و اللغة الانكليزية في باقي مقاطعات كندا
⁷ في مكتب ال Open Door قالوا لنا حرفيا أن ساسكتشوان هي مقاطعة انكليزية و اللغة المحكية فيها هي اللغة الانكليزية و انه يتوجب علينا تعلم اللغة الانكليزية حصرا للعيش فيها

parcours anglophone ou francophone, être informé que la langue française existe même en tant que second choix⁸ » a déclaré le père de la famille 1, chose qui a été affirmée par toutes les sept premières familles.

Les examens et les cours de langue offerts par l'*Open Door Society* étaient en anglais. Cela s'applique même aux immigrants qui ont déclaré avoir une connaissance du français comme l'a fait le père de la famille 5 ou comme d'autres réfugiés syriens venus du Liban où ils étaient scolarisés dans des écoles de français langue seconde, comme l'annonce la fille de la famille 7 qui avait fait la connaissance de quelques-uns de ces réfugiés et a eu l'occasion de discuter de ce sujet avec eux.

2.4. Changement de parcours : justifications et résultats

Après s'être installées, certaines familles ont changé le parcours scolaire de leurs enfants car elles se sont informées, d'une manière personnelle, sur la présence du français comme choix de scolarisation. Le père de la famille 1 raconte son expérience en disant :

Nous avons une idée préalable que les écoles francophones sont consacrées seulement aux enfants qui parlent français ou qui ont un parent francophone. Cette idée est due à notre expérience en Ontario où nous avons essayé d'inscrire nos enfants dans les écoles francophones mais on n'a pas pu le faire parce que nous ne parlons pas français. Quand nous sommes venus en Saskatchewan, on nous a proposé seulement la scolarisation des enfants en anglais dans les écoles publiques ou catholiques. Mais un an plus tard, après avoir consulté des membres de la famille résidant en Alberta qui ont réussi à changer le parcours scolaire de leurs enfants et à les inscrire dans les écoles francophones, nous avons décidé d'essayer de nouveau, nous nous sommes renseignés d'une manière personnelle et nous avons directement contacté le CÉF. Ils étaient, franchement, très accueillants et très coopératifs. Nous nous rappelons jusqu'à maintenant de la phrase que nous a dit l'administrative à l'école : *'Merci d'avoir donné à vos enfants une meilleure chance.* Nos enfants ne parlaient pas du tout le français, notre fille avait seulement suivi quelques cours en français de base dans son école juste pour deux ou trois mois avant le COVID. Mais, à l'école de Monseigneur de Laval, pavillon de l'élémentaire, le personnel enseignant et la direction ont beaucoup aidé nos enfants qui ont reçu un service de soutien en langue française pour faciliter leur intégration en classe. Nos enfants passaient la moitié de la journée à suivre des cours spéciaux de francisation alors qu'ils passaient la deuxième moitié de la journée en classe avec leurs amis

⁸ كنا نتمنى لو كان لدينا على الأقل حرية الاختيار بين المسارين الانكليزي و الفرنسي أو حتى لو حصلنا على معلومات عن وجود اللغة الفرنسية كخيار ثان

et leur enseignant de classe. C'était très bien réussi et nous avons pu enfin assurer un futur bilingue à nos enfants.⁹

La deuxième famille qui a changé de parcours est la famille 4 qui, après avoir scolarisé ses enfants dans des garderies anglophones pour la maternelle, les a inscrits à l'école de Monseigneur de Laval pour un an, puis dans une école d'immersion. Le père de la famille a affirmé que sa femme qui travaillait à l'*Open Door Society* lui a donné des informations sur l'école fransaskoise et les écoles d'immersion et a inscrit ses enfants dans le parcours francophone. Les enfants ont réussi ce parcours bilingue et parlent le français et l'anglais mieux que l'arabe.

Ces deux familles ont justifié ce changement de parcours scolaire en disant que, dans une province de majorité anglophone, leurs enfants allaient acquérir l'anglais tôt ou tard, qu'ils préféraient investir les connaissances scolaires à apprendre la deuxième langue officielle parce que le bilinguisme leur offrirait une meilleure carrière et une vie plus sûre et épanouie partout au Canada. Ils ont aussi déclaré que leurs enfants n'avaient aucune difficulté à réviser leurs leçons ou à faire leurs devoirs à la maison parce qu'ils recevaient tout le soutien à l'école et n'avaient aucune difficulté à la maison. Le père de la famille 1 a même exprimé sa surprise du grand soutien qu'ont reçu ses enfants à l'école en ce qui concerne la francisation. « Ils ont reçu un énorme soutien pour les rendre à l'aise en français. Leur enseignant paraît très professionnel dans le domaine de communication avec les nouveaux arrivants du fait que mes enfants devaient passer la moitié de leur journée scolaire dans une classe de soutien linguistique et de francisation et l'autre moitié dans

⁹ كانت لدينا فكرة مسبقاً أن المدارس الفرنسية مخصصة للناطقين باللغة الفرنسية أو لمن لديه فرد من أصول فرنسية في العائلة. هذه الفكرة تكونت لدينا من تجربتنا في أونتاريو حيث حاولنا تسجيل أولادنا في مدارس فرنسية ولكننا لم نستطع ذلك. لأننا لا نتحدث الفرنسية. عندما أتينا إلى ساسكاتشوان، عُرض علينا فقط تسجيل أولادنا في المسار الاتكليزي في مدارس ريجينا الحكومية أو الكاثوليكية و لكن و بعد مرور عام و بعد استشارة أقراننا في مقاطعة لبرتا و الذين نجحوا في تغيير مسار أولادهم و تسجيلهم في المدارس الفرنسية قررنا إعادة المحاولة و جمعنا المعلومات اللازمة بصفة شخصية و اتصلنا مباشرة بمجلس المدارس الفرنسية. CÉF صراحةً، لقد كانوا مرحبين و متعاونين جداً، ما زلت أذكر تماماً ما قالته لي المسؤولة الإدارية في المدرسة: شكرا لكم لإعطائكم أولادكم فرصة أفضل. لم يكن أولادنا يتحدثون الفرنسية، لقد اتبعت ابنتنا فقط بعض الدروس الأساسية في الفرنسية في مدرستها لمدة شهرين أو ثلاثة قبل الكوفيد. ولكن في المدرسة الفرنسية الابتدائية Monseigneur de Laval، ساعدت الإدارة و هيئة التدريس أطفالنا بشكل كبير لتسهيل اندماجهم في الصف حيث كان الأطفال يمضون نصف يومهم في متابعة دروس خاصة لتعليمهم اللغة الفرنسية بينما يمضون النصف الآخر من اليوم في صفوفهم مع أصدقائهم ومدرسيهم. كان الأمر ناجحاً و استطعنا أخيراً تآم بين مستقبل ثنائي اللغة لأولادنا

leur classe normale pendant tout le premier semestre. Mais grâce à l'aide de leur enseignant et au soutien qu'ils ont eu, ils n'ont pas eu besoin de plus de deux mois pour pouvoir s'intégrer linguistiquement dans leur classe, sachant que mon fils n'avait aucune connaissance du français alors que ma fille avait une connaissance de base qui ne dépasse pas le niveau débutant.¹⁰» Le père de la famille 4 a également annoncé que cela l'a encouragé à pratiquer parfois le français avec ses enfants à la maison.

La troisième famille qui a fait un changement de parcours est la famille 7 qui s'est aussi informée sur le parcours francophone grâce à la famille hôte chez qui l'église l'a hébergée au début de son installation. Les parents ont inscrit leur fils aîné dans une école élémentaire d'immersion, mais faute de salles de classe, l'école a dû fermer la section d'immersion et la famille n'a pas pu inscrire son fils dans une autre école d'immersion parce qu'il n'avait pas le droit aux transportations scolaires. Alors, ils ont gardé leurs enfants dans la même école mais ont adapté le parcours anglophone.

Les familles réfugiées ont gardé leur parcours anglophone dicté par *l'Open Door Society* mais certains de leurs enfants ont suivi des cours de français de base à l'école ou à l'université. Notons que le père de la famille 5 et la mère de la famille 7 ont décidé de ne pas continuer les cours de langue en anglais parce qu'ils voyaient qu'ils étaient difficiles et se sont contentés d'utiliser l'aide de leurs enfants en traduction.

¹⁰ لقد تلقوا دعماً هاماً ليتأقلموا و يتعلموا اللغة الفرنسية. يبدو أن مدرسيهم محترف للغاية في مجال التواصل مع الوافدين الجدد لأنه كان من المفترض أن يقضي أطفالنا نصف يومهم المدرسي في صف دعم اللغة و النصف الآخر في صفهم العادي خلال الفصل الدراسي الأول بأكمله. لكن بفضل مساعدة معلمهم والدعم الذي تلقوه ، لم يحتاجوا إلى أكثر من شهرين ليتمكنوا من الاندماج لغوياً في فصلهم ، مع العلم أن ابني ليس لديه أية معرفة باللغة الفرنسية بينما ابنتي لديها معرفة أساسية لا تتجاوز مستوى المبتدئين

2.5. Langue, acculturation et difficultés d'intégration :

Tous les immigrants n'ont pas rencontré de vraies difficultés d'installation en ce qui concerne les formalités administratives pour l'assurance santé, la scolarisation des enfants ou même la recherche d'hébergement. Certains ont reçu de l'aide pour faire ces formalités de *l'Open Door Society* qui les a aidés à tout faire, les a guidés et leur a même fourni des services de traduction et d'accompagnement. D'autres ont préféré compter sur leurs propres recherches ou l'aide des amis et de l'église, dont la famille 1 et la famille 7.

Certains des membres des familles ont trouvé quelques difficultés dans l'apprentissage de la langue surtout les adultes des familles réfugiées qui se sentaient obligés d'apprendre l'anglais tels que le père de la famille 5 et la mère de la famille 6, mais la plupart ont prouvé une grande capacité d'apprendre une langue étrangère surtout parmi les enfants. Aussi, la plupart des immigrants ont déclaré vouloir apprendre le français comme langue seconde, dans le but de maîtriser les deux langues officielles du Canada et de s'assurer un futur professionnel plus épanoui. « Nous sommes déjà bilingues, nous parlons l'arabe et l'anglais maintenant. Alors, si on apprend le français, nous aurons trois langues dans notre bagage linguistique, y compris les deux langues officielles du Canada, pouvez-vous imaginer à quel point cela nous servirait dans notre carrière? ¹¹ » dit la fille de la famille 5 qui a choisi un cours de français parmi ses cours à l'université. « Ce n'était pas difficile comme je le croyais ¹² » ajoute-t-elle.

Presque toutes les familles auraient préféré apprendre les deux langues ensemble, surtout que la plupart d'entre eux avaient une connaissance de base au moins de l'anglais. La mère de la

¹¹ نحن أصلاً ثنائيي اللغة، نتحدث العربية و الإنكليزية حالياً، فإذا تعلمنا اللغة الفرنسية ، سوف يكون في جعبتنا ثلاث لغات بما فيها اللغتين الرسميتين في كندا. هل تستطيعين تخيل كم سيخدمنا هذا في مستقبلنا المهني؟
¹² ليس الأمر بالصعوبة التي كنت أتوقعها

famille 1 s'interroge : « Pourquoi ne pas avoir des cours de français langue seconde, au moins deux fois par semaine, tout en apprenant l'anglais? ¹³ » Les parents de la famille 2 ont montré une grande volonté d'apprendre le français; la mère qui a le français comme langue seconde aurait bien aimé continuer à le pratiquer tout en apprenant l'anglais. Le père, cherchant du travail, qui parle l'anglais couramment a exprimé son désir d'apprendre le français, estimant que cela l'aiderait à améliorer ses compétences pour trouver un emploi. Il explique :

Je pense qu'apprendre le français n'est pas aussi difficile qu'on le croit, toute famille syrienne, même si elle n'est pas francophone, a un grand-père, un.e aîné.e qui parle français parce qu'ils ont vécu pendant la période du mandat français, et puis n'oublions pas qu'il y avait beaucoup d'écoles françaises à l'époque et que le français est enseigné comme une des secondes langues dans nos écoles actuelles. Le français nous est familier, même un Syrien allophone peut comprendre les expressions de base en français. Notre dialecte a beaucoup de mots de vocabulaire français que nous pouvons reconnaître. Pour moi personnellement, j'aurai préféré passer mon temps libre à apprendre le français, puisque je n'ai pas trouvé de travail, cela m'aurait aidé peut-être à trouver plus d'opportunités professionnelles.¹⁴

Cette opinion a été aussi confirmée par le père de la famille 3 : « Au Liban et en Syrie tu l'entends toujours, il y a des mots français utilisés dans la langue [locale]. Je pense qu'apprendre le français n'est pas difficile parce que le syrien ou le libanais ont un arrière-plan de cette langue et la chose la plus importante est qu'au Liban, par exemple, jusqu'à maintenant, les formulaires officiels sont en français et en arabe seulement. Aussi, toutes les personnes âgées qui sont nées avant les années 1940 parlent bien le français parce qu'elles étaient scolarisées en français, et même dans la

¹³ لماذا لا نتعلم الفرنسية كلغة ثانية، على الأقل مرتين أسبوعياً أثناء تعلمنا الانكليزية
¹⁴ اعتقد أن تعلم اللغة الفرنسية ليس بالصعوبة التي نتوقعها، في كل عائلة سورية يوجد أحد الأجداد أو شخص كبير في السن يتحدث الفرنسية لأنهم عاصروا الانتداب الفرنسي و يجب ألا ننسى أنه كان هناك كثير من المدارس الفرنسية و أن اللغة الفرنسية ما زالت تدرس كإحدى اللغات الثانية في المدارس الحكومية السورية. اللغة الفرنسية هي لغة مألوفة بالنسبة لنا، حتى السوري الذي لا يتحدث إلا العربية يستطيع فهم التعابير الفرنسية الأساسية . لغتنا المحكية تحتوي على الكثير من المفردات الفرنسية التي نستطيع التعرف عليها. شخصياً كنت أتمنى أن أدرس اللغة الفرنسية أثناء وجودي في البيت بدون عمل، كان هذا سيساعدني لإيجاد عمل بشروط أفضل

société ou dans la famille on parlait français, surtout dans les familles chrétiennes d'origine occidentale¹⁵» explique le père de la famille 3.

Pour illustrer cette idée, nous avons essayé de parler un peu en français avec les mères allophones des familles 5 et 6, elles ont pu comprendre et répondre aux expressions de base comme « Bonjour comment ça va ? », « Comment tu t'appelles? », etc. Elles ont aussi reconnu quelques mots de vocabulaire français qui existent en arabe levantin (l'arabe oral parlé en Syrie et au Liban). Elles ont ajouté qu'elles ont entendu de leurs amis que certaines églises offrent des cours gratuits de langue française mais elles ne n'ont pas procédé à les contacter parce qu'elles n'ont pas su les retrouver. Aussi, le père de la famille 1 a déclaré qu'après avoir fait des recherches, il a pu s'informer sur les cours de français gratuits qu'offre la bibliothèque de Regina, mais il n'a pas pu s'y inscrire à cause du nombre des personnes inscrits et des circonstances de COVID 19.

De toute façon, toutes les familles immigrantes, surtout les familles réfugiées, n'ont pas relié la langue à l'intégration culturelle et sociale. Pour elles, bien que l'*Open Door Society* leur ait présenté des services de langue (cours, traduction), il ne leur a pas du tout offert des services d'acculturation et c'est ce qui leur était difficile. La seule information culturelle de la population de la Saskatchewan qui leur a été présentée, pendant les cours de langue, était des informations générales sur la présence des communautés autochtones. « Personne ne nous a parlé de la présence des communautés francophones, dit la mère de la famille 5; personnellement j'ai eu des informations historiques de leur présence, dans le passé dans la province, quand je me préparais à l'examen de la

¹⁵ اللغة الفرنسية مألوفة في سوريا و لبنان و تستطيع سماعها دائما. هناك كلمات فرنسية عديدة في اللغة المحلية. لا أعتقد أن تعلم اللغة الفرنسية صعب بالنسبة للسوري أو اللبناني لأن لديهم خلفية ثقافية عن هذه اللغة. خاصة انه في لبنان مثلا كل المعاملات و الأوراق الرسمية تكتب بالعربية و الفرنسية فقط. كما ان كل المسنين المولودين قبل الأربعينات يتحدثون الفرنسية بطلاقة و يورثونها لأولادهم و أحفادهم لأنها اللغة التي درسوا فيها كما أنها اللغة المحكية في المجتمع و حتى في الوسط العائلي خاصة لدى العائلات المسيحية من أصل غربي

citoyenneté.¹⁶ » Dans ces cours, on leur parlait seulement des francophones du Québec mais jamais des communautés francophones de l'Ouest canadien.

L'intégration culturelle dans la majorité anglophone semblait plus difficile que l'intégration linguistique des immigrants parce qu'ils n'ont pas été guidés à la vie culturelle et communautaire. Ils n'ont rien su sur les habitudes, les traditions et la pensée culturelle des communautés de la Saskatchewan. « On comprenait parfois mal les réactions des gens d'ici, on avait de différentes habitudes et lorsqu'on voyait leur comportement différent du nôtre dans des situations précises, on reculait, on croyait qu'ils nous refusaient.¹⁷ » Ce mal entendu dû au manque d'informations culturelles a poussé quelques familles immigrantes à ne plus oser s'intégrer dans la communauté, même majoritaire, de la Saskatchewan et à se contenter d'avoir des relations sociales avec leurs semblables syriens ou libanais. Certains, comme la mère de la famille 7, gardent un sentiment d'insécurité et ont toujours l'impression qu'un jour ils seraient renvoyés du Canada.

Par contre, les quatre premières familles se sont informées d'une manière personnelle sur la vie culturelle en Saskatchewan, ont inscrit leurs enfants dans des activités parascolaires pour augmenter le contact avec la communauté et ont même essayé de guider leurs compatriotes qui hésitaient à approcher la communauté. Par exemple, la famille 3, à travers son restaurant, accueille les Canadiens « de toutes origines », tout comme des immigrants arabophones et essaye de guider ces derniers en les présentant à quelques familles canadiennes et vice versa.

¹⁶ لم يحدثنا أحد عن وجود الجماعات الفرنسية، أنا شخصياً عرفت بعض المعلومات التاريخية عن وجودهم في الماضي في المقاطعة عندما كنت أحضر لامتحان الجنسية
¹⁷ كنا نفهم ردود أفعال الناس هنا بشكل خاطئ، لدينا عادات مختلفة عنهم، كنا نراهم يتصرفون بشكل مختلف عنا في بعض المواقف لذلك كنا نتراجع و نعتقد انهم يرفضوننا

2.6. Les immigrants et la Fransaskoisie

En général, presque tous les immigrants ont reçu les services d'intégration linguistiques et culturels d'une seule organisation anglophone soit l'*Open Door Society* qui les a accueillis et a tracé les traits de leur parcours. Cette organisation a aussi offert d'autres services d'accueil comme l'hébergement et les services d'assurance santé à certaines familles, surtout les familles réfugiées parrainées par le gouvernement. Une seule famille a fait exception: c'est la famille 3 dont le fils aîné a reçu les informations d'accueil en anglais de l'Université de Regina, alors que sa famille arrivée deux ans plus tard a compté sur lui et sur ses recherches personnelles pour s'installer.

Tous les immigrants ne savaient rien sur la communauté fransaskoise, même après avoir passé un bon moment en Saskatchewan. « Comment pourrait-on savoir qu'il y a une communauté fransaskoise si la seule pancarte en français qui existe dans la ville se trouve seulement à l'aéroport et si l'organisation officielle d'accueil, l'*Open Door Society* ne nous en parle pas¹⁸ » s'interroge le père de la famille 1. C'est la raison essentielle pour laquelle la plupart des immigrants n'ont pas pensé à contacter les organisations fransaskoises ou s'informer sur leur présence. « Personne ne nous a dit qu'en Saskatchewan il y a des personnes qui parlent français ni que les organisations fransaskoises existent, nous venons de le savoir de vous maintenant.¹⁹ » C'est la réponse des familles 2, 5, 6 à la question que nous leur avons posée concernant ce qu'ils savent des communautés fransaskoises. Plus tard et pour des raisons scolaires les familles 1, 3, 4, 7 ont fait des efforts pour s'informer sur la Fransaskoisie, mais ces informations différaient en fonction de la source. Quelques familles, par exemple la famille 7, se sont renseignées auprès des amis sur les écoles françaises pour y inscrire leurs enfants. D'autres sont allées plus loin; à l'aide du personnel des écoles, ils ont fait

¹⁸ كيف لنا أن نعرف بوجود المجموعات الفرنسية هنا إذا كانت اللافتة الوحيدة في المدينة المكتوبة في اللغة الفرنسية موجودة فقط في المطار و إذا لم تحدثنا المنظمة الرئيسية المسؤولة عن استقبال المهاجرين *Open Door Society* عنها
¹⁹ لم يخبرنا أحد عن وجود ناظرين بالفرنسية هنا و لا عن وجود المنظمات الفرنسية في المقاطعة لقد علمنا بوجودهم للتو منكم

des efforts pour contacter les organisations fransaskoises et essayer d'assister aux événements culturels pour assurer à leurs enfants une intégration scolaire plus facile à travers l'acculturation. Comme le dit le père de la famille 1 : « Nous avons demandé au personnel de l'école de Monseigneur de Laval s'il y avait des événements culturels en français ici. Ils étaient généreux et nous ont donné beaucoup d'informations, mais malheureusement, les circonstances de la pandémie nous ont empêchés d'y assister. ²⁰ »

Le père de la famille 4 avoue qu'il était plus actif lors de son arrivée en Saskatchewan et qu'il a contacté les organisations fransaskoises. Il a même accepté leurs appels à certaines discussions communautaires et événements culturels. Mais il affirme aussi que ces événements fransaskois n'ont plus la même densité qu'auparavant, chose qui a aussi été affirmée par la famille 3 qui a eu de très bonnes relations culturelles et professionnelles avec les organisations fransaskoises. « Avant, il y a huit ans ou plus, on nous invitait aux célébrations et aux événements culturels fransaskois, nous leur fournissions même les services de restauration pour ces fêtes et événements. Maintenant, il n'y a plus ce taux d'événements culturels en français ou on ne nous y invite plus. Nous avons pourtant fait de bons amis. Grâce à ses enfants scolarisés à l'école de Monseigneur de Laval, seule ma fille est restée en contact avec les activités culturelles scolaires que propose l'école²¹» affirme la mère de la famille 3.

Malgré ces différentes expériences avec les organisations fransaskoises, aucun immigrant n'a refusé d'accepter des services d'accueil ou d'installation au cas où ils lui seraient offerts par les organisations fransaskoises même si elles représentent une minorité en Saskatchewan. Toutes les

²⁰ كنت قد طلبنا من موظفي المدرسة الفرنسية معلومات عن الأنشطة الثقافية الفرنسية هنا و قد كانوا كرماء معنا و أعطونا الكثير من المعلومات و

لكن ظروف الوباء حالت دون حضورنا لها

²¹ في الماضي، قبل ثماني أعوام أو أكثر، كنا ندعى لحضور المناسبات و الأنشطة الثقافية الفرنسية، كنا نوفر لهم أيضا خدمات الأكل في هذه المناسبات. و لكن حاليا لا نجد هذا الكم من الأنشطة الثقافية أو لم نعد ندع إليها و لكننا كونا صداقات جيدة بسبب هذه الأنشطة. ابنتي هي الوحيدة التي بقيت على اتصال ببعض النشاطات الثقافية المدرسية فقط بفضل وجود أولادها في المدرسة الفرنسية Monseigneur de Laval

familles ont déclaré qu'elles se seraient intégrées à la communauté fransaskoise si elles avaient eu accès à des services d'apprentissage de langue et d'emploi. « En fait, la langue de la majorité nous allons l'apprendre tôt ou tard. Si les organisations fransaskoises nous assurent des emplois et des cours de langue, nous aimerions bien nous intégrer dans la communauté. Ce qui nous motive, en général, à apprendre une langue, est la possibilité d'être embauché ²² », dit le père de la famille 2.

Même les familles allophones se sont montrées motivées à l'apprentissage de la langue française pourvu qu'elles reçoivent des services d'accueil linguistiques, économiques et culturels. « Pour un allophone, les difficultés d'apprendre le français ou l'anglais sont les mêmes, les deux langues sont pour lui des langues étrangères qu'il ne connaît pas ». Cette idée a été affirmée par presque tous les immigrants. Comme le dit la fille de la famille 5: « Si les organisations fransaskoises nous offrent un emploi ou même nous proposent un ami de famille qui peut nous guider dans la vie quotidienne et culturelle, pourquoi pas apprendre la langue? Cela serait plus motivant et plus facile même.²³»

2.7. Situation actuelle

Après quelques années de vie en Saskatchewan, la situation des immigrants a évolué. En particulier, notons que deux des sept familles ont quitté la Saskatchewan après l'avoir librement choisie comme lieu d'installation. Leurs témoignages mettent donc en relief les conséquences des difficultés d'intégration que les immigrants peuvent rencontrer. Nous allons ainsi comparer la situation actuelle des familles immigrantes à leur situation initiale.

²² في الواقع ، سوف نتعلم لغة الأغلبية عاجلا أم آجلا، لا مانع لدينا أبدا من الاندماج في المجموعات الفرنسية إذا استطاعت المنظمات الفرنسية تأمين عمل لنا ودورات لتعليم اللغة. ففرص العمل هي الحافز الأول الذي يدفعنا لتعلم لغة ما

²³ تعلم اللغة الفرنسية أو الانكليزية بالنسبة للشخص الذي لا يتكلم الا العربية سيات و بنفس المستوى من الصعوبة لأن اللغتين بالنسبة له هما لغات أجنبية لا يعرفها فإذا استطاعت المنظمات الفرنسية تقديم فرص عمل لنا أ اقتراح صديق للعائلة ليرشدنا في الحياة اليومية و الثقافية فلم لا نتعلم لغتهم. سوف يكون الأمر محفزا و سهلا بشكل أكبر

La famille n°1, deux ans et demi après s'être installée et intégrée dans la majorité anglophone de la Saskatchewan puis après avoir changé de parcours vers le français, a quitté la Saskatchewan vers le Québec, en fin septembre 2021 où le père de la famille a trouvé un emploi offrant de meilleures conditions. Surtout, il leur est plus facile maintenant de vivre dans un milieu francophone. Sa connaissance de la Fransaskoisie reste, après deux ans et demi de vie en Saskatchewan, limitée au contact avec l'école de Monseigneur de Laval.

La famille n°2 a aussi quitté la Saskatchewan, car après deux ans de vie en Saskatchewan sans travail, le père de la famille a réussi à trouver un emploi en Alberta. La famille continue son parcours anglophone, mais la mère de la famille garde toujours l'espoir de trouver quelqu'un avec qui elle peut parler français pour ne pas perdre la langue. Après presque deux ans en Saskatchewan, les membres de la famille affirment ne rien connaître sur la Fransaskoisie, sauf pour l'entrevue que nous avons faite avec eux.

La famille n°3 continue toujours sa vie en Saskatchewan, garde toujours sa situation linguistique mixte bien que pour des raisons économiques, elle s'est plus inclinée vers la majorité anglophone. Depuis quelques années, elle s'est éloignée de la communauté fransaskoise, après avoir maintenu avec elle de bonnes relations économiques et culturelles. Elle s'est contentée des relations personnelles et amicales avec quelques amis francophones, alors que la deuxième génération de cette famille, la fille, son mari et les petits enfants, gardent quelques relations culturelles avec l'école de Monseigneur de Laval et assistent aux événements que le milieu scolaire organise.

La famille n°4 continue toujours sa vie en Saskatchewan. Le père s'est complètement tourné vers la majorité anglophone à cause de l'emploi, alors que les enfants vivent une situation bilingue (anglophone dans la vie quotidienne et francophone à l'école).

La famille n°5 continue sa vie en Saskatchewan selon le parcours qui lui a été désigné par l'*Open Door Society*. Elle n'a pas essayé de le changer. Le père de la famille ne travaille plus à cause des défis de santé, la mère a réussi à faire plusieurs formations en anglais (premiers soins, éducation en maternelle) et les enfants travaillent et étudient à l'université en anglais, même s'ils ont eu quelques cours universitaires en français. Tout ce que les membres connaissent de la francophonie en Saskatchewan sont les cours académiques de français langue seconde offerts par l'Université de Regina.

La famille n°6 n'a pas changé de parcours non plus, elle continue de vivre en Saskatchewan : la mère de famille, divorcée récemment, ne travaille pas et a toujours des difficultés linguistiques, mais les enfants ont réussi leur parcours scolaire. Les deux filles aînées sont à l'université où elles ont choisi de suivre quelques cours de langue française et ont trouvé récemment un travail tout comme leur frère qui s'est contenté de l'éducation secondaire.

La famille n°7 continue sa vie en Saskatchewan, mais après une faible tentative échouée de changement de parcours scolaire des enfants vers le français, la famille a renoncé à reprendre la tentative à cause des obstacles administratifs scolaires et a préféré continuer dans le parcours anglophone où le père évolue dans son travail et la mère a réussi à suivre des cours d'éducation en maternelle.

Après avoir présenté les résultats des entrevues faites avec les familles immigrantes issues du Moyen-Orient, nous allons maintenant présenter les résultats des entrevues menées avec l'autre pôle de cette étude : les dirigeants des organismes fransaskois.

2.8. Présentation des organismes francsaskois ayant participé à l'étude et des services qu'ils offrent aux immigrants

Nous avons choisi de rencontrer les représentants de quelques organismes francsaskois concernés par l'immigration, l'intégration des nouveaux arrivants par le biais de la langue ou de la culture. Nous notons que certains organismes francsaskois tels que le Réseau en immigration francophones (RIF) et le Conseil économique et coopératifs en Saskatchewan (CÉCS-SK) n'étaient pas joignables pour pouvoir participer aux entrevues de cette recherche. Notons aussi que les immigrants ainsi que les dirigeants des organismes francsaskois mentionnent, dans leurs réponses, deux organismes anglophones d'accueil, *l'Open Door Society* et *le Newcomers Welcome Centre* ou le Centre d'accueil des nouveaux arrivants (CANNA)²⁴ qui sont les organismes ayant le premier contact avec les immigrants et qui accompagnent ces derniers dans leur intégration en Saskatchewan.

Dans cette section, nous présenterons les organismes dont nous avons pu rencontrer les représentants. Dans les sections subséquentes de chapitre, nous mettrons en relief leur point de vue concernant les immigrants du Moyen Orient, leurs expériences et communications avec eux, les services d'accueil linguistiques ou culturels qu'ils leur présentent, les manques qu'ils ressentent dans le processus d'accueil et d'inclusion dans la communauté francsaskoise, ainsi que les mesures qu'ils trouvent nécessaires pour améliorer ce processus et développer la communication avec ces immigrants.

²⁴ *Le Centre d'accueil des nouveaux arrivants* est un endroit où les nouveaux arrivants (immigrants, résidents temporaires et réfugiés) peuvent accéder à de l'information, des évaluations et d'autres soutiens pour les aider à réussir leur transition vers la vie en Saskatchewan. *L'Open Door Society* est un organisme qui offre des services d'établissement et d'intégration aux réfugiés et aux immigrants. Il s'engage à répondre aux besoins des nouveaux arrivants en offrant des programmes et des services dont ils ont besoin pour s'installer et s'intégrer dans la communauté.

L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)

Comme l'annonce son site officiel, il s'agit de « l'organisme porte-parole de la francophonie en Saskatchewan. Son rôle est d'assurer le développement de la communauté fransaskoise et d'en défendre les intérêts. » (Assemblée communautaire fransaskoise, 2021).

Fondée en 1912 sous le nom de l'Association catholique franco-canadienne, l'ACF a changé de nom plusieurs fois. En 1964, elle est devenue l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC), avant d'adopter son appellation actuelle en 1999 et de créer une nouvelle structure de gouvernance (Assemblée communautaire fransaskoise, 2021). L'organisme porte-parole a mis en place plusieurs initiatives qui portent profit à la communauté fransaskoise, dont *L'Eau vive*, le seul hebdomadaire francophone en Saskatchewan, en 1971. Il a exercé de la pression auprès de l'État provincial pour qu'une loi scolaire soit adoptée qui donnerait accès à un programme d'enseignement en français dans les écoles publiques en 1978. Avec ses alliés, l'ACFC a pris également en charge la cause *Mercury*, rendue à la Cour suprême du Canada en 1988. Après une longue lutte, elle a réussi, en 1988, à obtenir le droit pour les Fransaskois de gérer leurs propres écoles, un droit reconnu par la Cour du Banc de la Reine. Elle a aussi commandité le rapport de la Commission sur l'inclusion en 2006.

Selon son directeur général²⁵, l'ACF ne manque pas l'occasion de travailler activement avec tous les organismes concernés par l'immigration, francophones ou anglophones, comme le Réseau en immigration francophone (RIF) et Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) afin d'offrir aux immigrants le parcours francophone comme option parallèle au parcours anglophone dans le processus de l'inclusion. L'Assemblée communautaire fransaskoise a mis en

²⁵ Entrevue avec Ronald Labrecque, directeur général de L'Assemblée communautaire fransaskoise, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

place plusieurs initiatives et programmes en ce sens, dont la création du secteur d'immigration en 2005.

En 2020, l'ACF a réorganisé ses services en créant une filiale, le Service d'accueil et d'inclusion francophone en Saskatchewan (SAIF) pour présenter les services d'accueil directs visant à aider les immigrants avec des formulaires gouvernementaux comme la carte de santé, les services d'hébergement, etc. Pendant ce temps, selon le directeur général de l'ACF Ronald Labrecque²⁶, l'ACF s'occupe maintenant des programmes et des structures d'accueil général, comme ceux de la promotion de la communauté francophone auprès des nouveaux arrivants.

Le Service d'accueil et d'inclusion francophone en Saskatchewan (SAIF-SK)

C'est une filiale que l'Assemblée communautaire fransaskoise²⁷. Le SAIF a été créé en avril 2020 pour assurer « des services d'établissement aux nouveaux arrivants francophones, [pour] une assistance personnalisée pour s'établir et réussir leur intégration en Saskatchewan. » (SAIF, 2021)

Le SAIF est donc la porte d'entrée francophone dans la province. Son objectif essentiel est d'avoir un statut francophone équivalent à l'*Open Door Society*. Il est chargé de fournir les services d'accueil en français aux nouveaux arrivants, y compris les allophones, de les orienter et de leur assurer l'accès aux services dans les domaines communautaires de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de la culture. Il est aussi censé sensibiliser la communauté fransaskoise à l'importance de la diversité culturelle et de l'immigration en Saskatchewan.²⁸ Les conseillers en établissement

²⁶ Entrevue avec Ronald Labrecque, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

²⁷ Entrevues avec Ronald Labrecque, directeur général de l'ACF, et Charles Billard, directeur adjoint du SAIF, effectuées par Reem Khoja en février 2022

²⁸ Entrevue avec Charles Billard, SAIF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

accompagnent même les nouveaux arrivants à faire les activités de la vie quotidienne comme les épiceries et les banques, alors que les conseillers d'inclusion communautaires accompagnent les jeunes et leurs familles dans les écoles et les orientent vers la vie communautaire fransaskoise.

Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) :

C'est le seul conseil scolaire francophone en Saskatchewan qui couvre 15 communautés²⁹. Cet organisme fransaskois « est doté d'un triple mandat scolaire, culturel et communautaire en vue de préparer ses élèves à devenir de fiers francophones, citoyens accomplis » (CEF, 2021). Outre sa mission éducative pour leur fournir un enseignement de qualité en français langue première, le CÉF assure aussi aux élèves et à leurs familles une introduction saine à la vie culturelle et communautaire en offrant des activités culturelles francophones parascolaires, un soutien linguistique et culturel et des services communautaires en partenariat avec les autres organismes fransaskois pour les encourager à participer à la vitalité linguistique et culturelle de la communauté fransaskoise. Le CÉF veille enfin à offrir aux élèves « un bilinguisme de haut niveau qui leur ouvrira les portes à des études postsecondaires ou à une carrière dans la langue de leur choix. Avec le diplôme (avec un mention "francophone bilingue" du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan) en main, les finissants sont enfin prêts à poursuivre leurs plus grandes ambitions en tant que jeunes citoyens responsables, bilingues et accomplis ³⁰ »

Ronald Ajavon³¹, le directeur général du CÉF, présente les services multiples qu'offre le Conseil des écoles fransaskoises aux immigrants, comme le « Service de soutien linguistique:

²⁹ Entrevue de Ronald Ajavon et de Rosalie Lizée, directeur général et coordinatrice des partenariats et des programmation culturelle CÉF, avec Reem Khoja effectuée en février 2022

³⁰ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février, 2022

³¹ *Ibid.*

programme de francisation et d'anglais langue additionnelle ». Le CÉF a mis en place un programme de soutien en francisation pour appuyer les élèves dans les divers niveaux scolaires qui cherchent à apprendre la langue française ou à parfaire leurs habiletés en français, et ce, dans les trois domaines : communication orale, lecture et écriture. Un outil d'évaluation diagnostique est aussi offert afin de déterminer le niveau de l'élève et, selon les résultats dans chacun des trois domaines, orienter le soutien à l'élève en fonction des besoins. Des enseignants (intervenants en francisation pour les élèves ayant des besoins plus particuliers) sont recrutés dans les écoles fransaskoises. Du soutien et des formations sont fournis afin d'appuyer les enseignants travaillant avec des élèves qui cheminent dans l'appropriation de la langue française.

En ce qui concerne l'anglais langue additionnelle (ALA) pour les nouveaux arrivants, le Conseil des écoles fransaskoises adopte l'outil initial prescrit par le ministère de l'Éducation de la SK (MÉS) pour l'ensemble des écoles de la Saskatchewan (écoles de la majorité, d'immersion française, écoles du CÉF). Rosalie Lizée³² déclare que cet outil a été créé au départ à partir d'une ressource utilisée à l'école Mgr de Laval de Regina. Selon elle, « bien que nous ayons toujours des améliorations que nous pouvons apporter à nos approches en évaluation diagnostique et en pédagogie en matière d'appropriation de langues additionnelles, nous investissons énormément de temps et d'énergie pour se tenir à l'affût de ce que la recherche recommande...et pour former les membres de nos équipes-écoles dans ce domaine fort important pour nos élèves et leurs familles.³³ »

Le directeur du CÉF évoque notamment la présence des Assistants en éducation inclusive (AEI) et des travailleurs en établissement (3 ou 4 dans chaque école au minimum) qui sont aussi

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

formés pour offrir le soutien aux élèves immigrants identifiés comme ayant des besoins spécifiques. Un service du soutien au quotidien est aussi offert dans les écoles fransaskoises. Il s'agit d'un soutien sur le plan académique, pour les élèves en général, mais surtout pour les nouveaux arrivants. Il s'agit d'offrir du soutien et des évaluations continues de lecture, d'écriture, et de mathématiques. Des services spéciaux pour les allophones sont mis en place comme le service de francisation et de soutien même en anglais (virtuel ou présentiel) programmé spécialement pour appuyer les élèves qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Ce service est offert par des enseignants spécialistes dont quelques-uns peuvent comprendre la langue maternelle de l'élève. Par exemple, Ronald Ajavon affirme avoir des enseignants qui parlent la langue burundaise pour participer à la francisation des élèves de cette communauté et exprime sa volonté de recruter d'autres enseignants qui comprennent et parlent la langue des autres élèves allophones. Cependant, tout dépend des ressources : « on a eu des enseignants qui connaissaient la langue maternelle de l'apprenant, ça dépend du pays,..... parfois on ne réussit pas à couvrir tout le monde, au niveau de la langue maternelle pour la simple raison que les ressources disponibles au niveau provincial sont, en fait, limitées. Ce n'est pas tout le monde qui veut être enseignant de francisation ou qui est formé pour être enseignant de francisation » explique-t-il³⁴.

Par contre, il affirme que s'il s'avérait qu'il y avait des ressources humaines disponibles, dans la communauté, capables d'enseigner en francisation, ces personnes auraient la priorité d'embauche afin d'assurer une meilleure intégration de l'élève. Rosalie Lizée³⁵, la coordinatrice des partenariats et de programmation culturelle au CÉF, affirme pour sa part avoir obtenu l'autorisation de faire les évaluations académiques d'acceptation dans la langue maternelle des

³⁴ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

³⁵ *Ibid.*

élèves. Pour renforcer le tissu des relations école-communauté-foyer, le CÉF offre aussi une gamme de services communautaires aux parents immigrants, comme les cours de français pour les parents allophones et l'orientation des parents vers les services et les activités communautaires, notamment vers l'Association des parents fransaskois.

Le Conseil culturel fransaskois (CCF)

Créé en 1974 sous le nom de la Commission culturelle de la Saskatchewan, le Conseil culturel fransaskois adopte son nom actuel en 2000. Il se définit comme étant « le porte-parole de la communauté fransaskoise dans les secteurs de l'art et de la culture ». Ainsi, « depuis sa création il y a 40 ans, le Conseil culturel fransaskois met toute son énergie à l'œuvre pour créer et appuyer de nombreux programmes et événements francophones à travers toute la Saskatchewan » (CCF, 2021)

Le CCF a un double mandat³⁶. D'abord, il s'agit d'assurer la promotion et le développement des projets et programmes culturels et artistiques dans la communauté. Ensuite, il fournit un service de financement aux artistes qui veulent développer leurs projets culturels ou artistiques en français dans la communauté. Cela inclut les artistes immigrants qui demandent ce service d'une manière personnelle ou au nom de leur association.

Pour sa part, la directrice du CCF, Suzanne Campagne³⁷, affirme qu'« à date, [le CCF] n'a pas été impliqué dans l'accueil direct des immigrants, lorsqu'ils arrivent, parce qu'on s'était dit que vraiment, une fois qu'on a un emploi, qu'on a mis ses enfants dans les écoles, qu'on a un

³⁶ Entrevue de Suzanne Campagne, directrice générale du Conseil Culturel Fransaskois, CCF, avec Reem Khoja effectuée en février 2022

³⁷ *Ibid.*

hébergement, que le côté santé et tous les logistiques sont établis, une fois que tout cela est réglé, c'est après qu'on pense à la culture. Alors on n'est pas sur le front en ce qui concerne l'accueil des immigrants. »

Toutefois, bien qu'il ne soit pas directement concerné par les services d'accueil, le CCF offre une opportunité très importante aux immigrants pour se faire connaître par la communauté, pour faire connaître leur culture d'origine, pour se familiariser avec la vie communautaire fransaskoise et pour établir des relations et des communications avec les « Fransaskois de souche ». Il finance les projets culturels en français, ce qui facilite l'intégration culturelle des nouveaux arrivants, les aide à pratiquer le français, à briser la glace et faire des échanges culturels avec les membres de la communauté. Ce financement leur donne aussi l'occasion de fonder et de développer de petits projets artistiques et culturels et d'avoir la possibilité d'en tirer des profits économiques et de faire une carrière. Il ne faut pas oublier les programmes culturels offerts par le CCF dans les écoles où on enseigne le français comme langue première ou langue seconde, ou des activités comme le Festival Fransaskois, qui invitent les nouveaux arrivants à connaître la vie culturelle fransaskoise et à y participer.

Le Centre de formation continue de La Cité universitaire francophone à l'Université de Regina

Après une série de transformations durant presque un demi-siècle (Poplyansky et Yoh, 2018), La Cité universitaire a vu le jour sous son nom actuel en 2015. Il s'agit de l'aboutissement des efforts visant la création d'une institution qui assurerait l'apprentissage du (en) français à l'Université de Regina. La Cité adopte une mission de « répondre aux besoins éducatifs

universitaires des francophones de la Saskatchewan quelle que soit leur langue première ». (La Cité universitaire francophone, 2021)

Pour contribuer à la vitalité de la communauté fransaskoise, à la valorisation linguistique et culturelle du français et pour s'assurer d'offrir aux étudiants tous les outils académiques et les panoplies d'expérimentation pédagogiques nécessaires, La Cité contient plusieurs filières dont le Centre de formation continue qui « offre aux francophones et francophiles [adultes] une palette de programmes de formation de français et en français » (La Cité universitaire francophone, 2021). Les nouveaux arrivants y sont les bienvenus pour apprendre la langue française.

Comme l'annonce sa directrice Marie-Ève Bussièr³⁸, le Centre de formation continue offre des cours « non-crédités » de langue française pour adultes, à tout nouvel arrivant, même s'il est allophone. Il s'agit, par exemple, de cours de communication orale qui adoptent le système du Cadre européen commun des langues (CECL), des cours en ligne accompagnés du tutorat pour apprendre le français langue seconde et des cours sur mesure adaptés aux besoins personnalisés des individus ou des groupes. Le Centre de formation continue offre aussi un service d'évaluations linguistiques en français. Il est la seule institution dans l'Ouest canadien qui offre le service pour le TFI (Test en français international) pour les francophones qui veulent étudier ou travailler en français et doivent prouver leurs connaissances de la langue française et le TEF (Test d'évaluation en français) spécialement offert aux immigrants qui veulent obtenir la citoyenneté canadienne. La directrice du centre affirme aussi travailler en partenariat avec l'Université de Regina pour offrir des services connexes à ceux qui se présentent à ces examens, comme l'hébergement et les repas pour diminuer le stress lié à l'examen et au déplacement. À part les cours non crédités, le centre

³⁸ Entrevue avec Marie-Ève Bussièr, Centre de formation continue à La Cité, effectuée par Reem Khoja en février 2022

offre aussi un programme de développement personnel d'ordre communautaire. Ce programme est formé des sessions de discussion et d'apprentissage donnés en français qui assurent la passation des savoirs fransaskois à travers des gens de la communauté pour découvrir « les réalités de la Fransaskoisie à travers ses différences et ses rapprochements culturels.³⁹ » Ces cours, donnés à différents moments de la journée ou de la semaine, sont offerts pour les « Fransaskois de souche » ainsi que pour le nouvel arrivant pour pouvoir se comprendre, s'accommoder, travailler ensemble et assurer une meilleure intégration. Le Centre de formation continue offre enfin un programme d'orientation professionnelle, avec des cours spécifiques utiles sur le marché de l'emploi, comme les cours de traduction ou les ateliers d'écriture et de gestion organisationnelle.

2.9. Connaissance et communication avec les immigrants du Moyen-Orient

En demandant aux directeurs et aux directrices des organismes que nous avons rencontrés ce qu'ils connaissent des immigrants provenant du Moyen-Orient, nous avons découvert que les informations qu'ils ont sont très limitées. Ils ont presque tous affirmé que tout ce qu'ils savaient était qu'on ne parlait pas français au Moyen-Orient, ce qui n'est pas vrai. Ronald Labrecque⁴⁰, directeur général de l'ACF, a déclaré qu'il a découvert l'existence de la francophonie au Moyen-Orient lors d'une expérience personnelle avec deux immigrants libanais dont il a été l'agent d'accueil ici en Saskatchewan. D'autre part, il a affirmé qu'avant même l'arrivée des réfugiés syriens en 2016, la possibilité de recevoir des immigrants francophones a été exclue : « l'information qu'on a reçue....avant même que les gens commencent à arriver, on nous a dit : ne pensez pas que vous allez avoir la chance d'avoir des gens qui parlent français, on nous a aussi dit que la démographie

³⁹ Entrevue avec Marie-Ève Bussièrès, Centre de formation continue à La Cité, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁴⁰ Entrevue avec Ronald Labrecque, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

des francophones en Syrie est de 1,5% et que la chance d'avoir une personne syrienne qui parle français et qui vient en Saskatchewan est presque nulle. Nous, nous avons des services d'accueil et nous voudrions aider à accueillir ces gens-là mais tout le monde nous a découragés en disant qu'il n'y aurait pas des personnes qui parlent français, alors vous ne pourriez rien à faire. C'est pour cela que nous n'avons pas fait de grands efforts. ⁴¹ »

Seuls les dirigeants du Conseil des écoles fransaskoises ont déclaré avoir une bonne connaissance du bagage francophone des pays du Moyen-Orient après avoir une expérience avec les élèves syriens ou libanais qui se sont inscrits dans leurs écoles et même avoir fait des pas sérieux pour mieux comprendre l'environnement culturel et linguistique de ces immigrants et les encourager à s'intégrer dans la communauté fransaskoise par le biais de l'école. Ronald Ajavon⁴², qui a déjà visité le Liban, déclare avoir une bonne connaissance de la francophonie et de la situation linguistique et culturelle au Moyen-Orient. Rosalie Lizée ⁴³ affirme qu'elle a eu l'expérience d'accueillir plusieurs enfants des familles libanaises et syriennes dont certains parlaient très bien le français et d'autres qui ont très bien réussi à l'apprendre. « C'était un apprentissage pour moi, je l'avoue, dit-elle, ça date depuis 2006 , mais depuis on a continué à recevoir d'autres familles de ces pays-là .⁴⁴ » C'est ce qui a poussé le CÉF, en décembre 2021, à signer une entente avec le ministère de l'Éducation au Liban, avec l'aide du ministère des Affaires étrangères et l'ambassade du Liban au Canada, pour encourager l'accueil de leurs élèves au sein des écoles fransaskoises. Le directeur du CÉF⁴⁵ explique l'importance de l'ambassade du Liban au Canada : « C'est pour s'assurer de l'intégration de ces jeunes, pour en savoir plus, pour faire le pont, pour pouvoir... connaître le

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

jeune, pas seulement parce qu'on a passé des vacances dans son pays, mais de pouvoir connaître le jeune par des gens qui sont sur le terrain, qui voient ou qui ont vu le quotidien de ce jeune-là et qui comprennent la culture. »

Outre le manque d'informations officielles reçues des organismes anglophones d'accueil de ces nouveaux arrivants, le manque de l'initiative chez les immigrants du Moyen-Orient participe à aggraver le manque de communication entre eux et les autres francophones de la Saskatchewan. Marie-Ève Bussièrès⁴⁶ affirme qu'il y a rarement des Syriens ou des Libanais qui viennent s'inscrire aux cours d'apprentissage de français. Charles Billard⁴⁷, le directeur adjoint du SAIF a aussi ajouté qu'aucun immigrant du Moyen-Orient n'est venu demander un service d'accueil, depuis l'inauguration de cet organisme en 2020. Suzanne Campagne⁴⁸, quant à elle, voit que la présence organisationnelle des immigrants joue un rôle important et c'est ce qui n'existe pas dans le cas des immigrants du Moyen-Orient :

On n'a pas trop d'expérience avec ces immigrants parce qu'il n'y a pas d'organisations qui disent nous sommes les représentants des Libanais ou des Syriens, il n'y pas d'organisations comme cela qui sont mises en place et si ces organisations existent c'est souvent pour avoir une présence dans la majorité.... L'immigration du Moyen-Orient est moins développée que celle de l'Afrique par exemple. Nous sommes à la recherche de ces organisations pour leur donner des informations, pour leur dire que si vous voulez offrir quelque chose en français, si vous faire quelque chose en rapport avec la langue française, sachez que vous pouvez venir demander des fonds pour le faire.

⁴⁶ Entrevue avec Marie-Ève Bussièrès, Centre de formation continue à La Cité, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁴⁷ Entrevue avec Charles Billard, SAIF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁴⁸ Entrevue avec Suzanne Campagne, CCF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

2.10. Difficultés d'intégration

Selon les directeurs des organismes fransaskois, la langue ne semble pas l'obstacle de base qui empêche les immigrants du Moyen-Orient de s'intégrer dans la communauté fransaskoise, car même les allophones seraient accueillis et orientés dans la communauté. Des cours de langue non crédités sont offerts par le Centre de formation continue ainsi que par le SAIF qui, n'ayant pas le mandat d'offrir des cours de langue, dirige les nouveaux arrivants vers le Collège Mathieu. Aussi, les écoles fransaskoises du Conseil des écoles fransaskoises participent d'une manière active, comme l'expliquent à la fois le directeur de l'ACF et le directeur du CÉF⁴⁹, à l'intégration des nouveaux arrivants allophones, en acceptant leurs enfants au sein de ses écoles et en leur offrant des programmes d'accompagnement linguistique et de francisation qui peuvent faciliter leur inclusion. Ronald Labrecque affirme que certains immigrants perçoivent la langue française comme « un atout plus qu'une entrave. Et puis, à l'école par exemple, on a eu des familles qui sont d'origine chinoise, une famille pakistanaise et une famille russe, ce sont des gens qui ont dit nous on veut faire partie de cette communauté-là, leur but premier est que leur enfant ait plus qu'une langue au Canada. Ils ont dit que si on est pour choisir ça c'est parce qu'on veut la meilleure option pas seulement pour apprendre un petit peu mais pour s'intégrer culturellement dans la communauté et se sentir à l'aise dans cette langue.⁵⁰»

De son côté, Suzanne Campagne⁵¹ tient toujours à la conception de la fransaskoïsie qui a été proposée dans le rapport final de la Commission sur l'inclusion en 2006 en ce qui concerne l'immigration et qui consiste à définir le fransaskois comme étant toute personne qui veut vivre sa

⁴⁹ Entrevues avec Ronald Labrecque, Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF, effectuées par Reem Khoja en février 2022

⁵⁰ Entrevue avec Ronald Labrecque, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁵¹ Entrevue avec Suzanne Campagne, CCF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

vie ou une partie de sa vie en français en Saskatchewan. Par contre, elle explique l'intégration difficile des immigrants du Moyen-Orient par deux raisons. La première est le manque d'informations données aux immigrants à propos de la communauté francosaskoise et de ses services d'accueil, ce qui les pousse automatiquement à s'adresser à la communauté majoritaire qui offre plus d'informations et a même une présence à l'aéroport. Ce manque d'informations officielles a été mentionné par tous les directeurs.trices des organismes que nous avons rencontrés. La deuxième raison est l'aspect minoritaire de la communauté francosaskoise qui peut aussi entraver l'inclusion des immigrants, « pour accueillir des gens, [dit-elle]il faut avoir un chez soi, nous [les francophones], on n'a même pas un chez soi, on est 1,7% de la population. C'est comme s'il y avait une grande maison, on leur dit on vous accueille chez nous et puis c'est juste une chambre qui appartient aux francophones.⁵² »

Certains autres obstacles de base rendent l'intégration des immigrants du Moyen-Orient plus difficile. Ces obstacles seraient probablement aussi importants, si l'on considère l'intégration éventuelle au sein de communauté majoritaire anglophone. Il s'agit, par exemple, de reconnaissance des acquis et des diplômes du pays d'origine qui, selon Charles Billard, pose un grand problème et prend beaucoup de temps⁵³. Aussi, la difficulté de trouver un emploi en Saskatchewan et l'attraction des villes métropolitaines telle que Toronto, Vancouver et Montréal poussent les immigrants à quitter la province. Ronald Labrecque⁵⁴ mentionne, par exemple, que parmi les 200 réfugiés afghans arrivés en Saskatchewan en septembre 2021, 63 ont quitté la province après seulement un mois et

⁵² Entrevue avec Suzanne Campagne, CCF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁵³ Entrevue avec Charles Billard, SAIF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁵⁴ Entrevue avec Ronald Labrecque, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

demi vers Toronto. Rappelons que deux des sept familles immigrantes que nous avons rencontrées ont quitté la province pour des raisons d'emploi.

D'autres obstacles qui relèvent des différences culturelles rendent l'intégration des immigrants plus complexe. Ronald Ajavon⁵⁵ croit que cette complexité est due au fait que le vécu des immigrants, qui viennent de différents pays et de divers contextes, change. Il faut selon lui, comprendre le vécu des immigrants et développer une certaine flexibilité dans le système scolaire et communautaire pour pouvoir accompagner continuellement les nouveaux arrivants, indépendamment de leur origine, leur passé ou leur bagage culturel et linguistique. Rosalie Lizée attire l'attention aussi sur

la question de confidentialité qui rend cela plus complexe... Il y a des familles qui ne veulent pas qu'on connaisse leur réalité. Ils ne sont pas tous à l'aise d'arriver dans un nouveau pays et de partager leurs besoins... [pour présenter un service d'aide aux devoirs aux élèves] on ne sait pas comment identifier les élèves qui en ont besoin parce qu'on doit respecter la confidentialité des familles qui nous disent "pourquoi voulez-vous nous identifier en particulier?"Ça ajoute une couche de complexité à l'appui et au soutien aux familles et à les aider à comprendre que c'est un service ouvert et non un jugement ⁵⁶.

Cette méfiance des immigrants face à la communauté d'accueil contribue alors à rendre la communication entre les immigrants et les organisations fransaskoises plus difficiles et entravent leur inclusion.

2.11. Les enjeux d'offre des services

Tous ces leaders avouent qu'il y a des défis dans le processus d'inclusion des immigrants, surtout auprès d'immigrants récents et de nouveaux arrivants, dont la plupart sont allophones, des pays avec lesquels la communauté fransaskoise a peu d'expérience, dont les pays du Moyen-Orient.

⁵⁵ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁵⁶ Entrevues avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF, effectuées par Reem Khoja en février 2022

La présence francophone dans les organismes anglophones qui s'occupent de l'immigration comme *l'Open Door Society* ou *le Bureau des Étudiants internationaux* à l'Université de Regina, ainsi que la communication avec ces organisations sont faibles et doivent être améliorées, comme l'ont indiqué Suzanne Campagne et Marie-Ève Bussièrès⁵⁷. D'autre part, Charles Billard et Ronald Labrecque⁵⁸ insistent sur la nécessité de la mise en place de plusieurs nouvelles mesures telles que les partenariats avec les organismes concernés par l'immigration comme *l'International Women's Center of Saskatoon*, *le Regina Immigrant Women's Center* et *l'Open Door Society* où les employés du SAIF iraient plusieurs fois par semaine pour présenter le parcours francophone aux immigrants, afin d'affirmer la présence francophone dans la province, son ouverture aux immigrants et sa capacité d'offrir des services d'accueil. À cette fin, des réunions régulières inter-organisationnelles ont lieu pour discuter tout ce qui se rapporte à l'immigration et compléter les mesures qui manquent.

Les représentants du CÉF⁵⁹, quant à eux, voient que le travail qui a été fait, surtout dans le domaine de l'intégration des élèves immigrants dans les écoles fransaskoises, est d'une grande importance. Ce travail a beaucoup progressé depuis 2006, année où le CÉF a commencé à recevoir un grand nombre de nouveaux arrivants et il s'est rendu compte qu'il fallait établir un service d'accueil⁶⁰. Par contre, Ronald Ajavon parle d'une communication qui doit se faire constamment, en partenariat avec les autres organismes fransaskois. Pour lui, dans ce domaine complexe, marqué par les besoins changeants des communautés immigrantes, on a besoin surtout d'« une posture de flexibilité...dans notre système pour pouvoir accompagner ces jeunes peu importe leur origine, leur

⁵⁷ Entrevues avec Marie-Ève Bussièrès, Centre de formation continue à La Cité, et Suzanne Campagne, CCF, effectuées par Reem Khoja en février 2022

⁵⁸ Entrevues avec Ronald Labrecque, ACF, et Charles Billard, SAIF, par Reem Khoja en février 2022

⁵⁹ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁶⁰ *Ibid.*

passé et leur bagage académique et culturel. ⁶¹» Le CÉF a aussi besoin de plus d'aide au niveau de la traduction. Le Conseil veut recruter des interprètes ou des personnes clés qui représentent les différentes réalités dans le monde et qui peuvent amener leurs expériences culturelles et académiques, être des ressources complémentaires pour aider à la traduction et accompagner les apprenants dans leur inclusion au niveau linguistique et culturel.

2.12. Conclusion

Dans ce chapitre nous avons présenté les résultats des rencontres que nous avons faites avec quelques familles immigrantes du Moyen-Orient et avec les représentants de certains organismes francosaskois concernés par l'inclusion des nouveaux arrivants.

Les rencontres avec les deux piliers de cette recherche, les immigrants du Moyen-Orient et les leaders francosaskois, ont éclairci beaucoup de points d'ambiguïté dans ce processus d'intégration des immigrants. Nous avons identifié les difficultés d'intégration linguistiques et culturelles du point de vue des dirigeants des organisations francosaskoises et des immigrants syriens et/ou libanais. Ils ont relevé le manque d'informations en ce qui concerne la présence de l'Autre, la situation linguistique des immigrants et le manque de promotion des services d'accueil offerts par la communauté francosaskoise. Nous avons aussi présenté le changement de parcours qu'ont fait certaines familles immigrantes, les conditions et la justification de ce changement ainsi que les services qu'ils ont eus pour réussir ce changement. Dans le chapitre suivant, nous allons donc analyser les résultats et proposer des recommandations afin de limiter la distance qui sépare les immigrants du Moyen-Orient et la communauté

⁶¹ *Ibid.*

Chapitre 3 : Analyse des résultats et recommandations

Suite aux entrevues faites avec les directeurs et les directrices des organismes francsaskois, nous remarquons que l'immigration du Moyen-Orient, surtout depuis 2016, ne passe pas inaperçue dans le milieu francophone de la Saskatchewan. Elle est d'une grande importance et répond à des besoins fondamentaux de la communauté francsaskoise si elle est orientée vers la francophonie. Ronald Labrecque justifie l'intention de l'ACF de tenter d'inviter ces immigrants à s'intégrer à la communauté francsaskoise en disant qu' « un grand lot de personnes sont arrivées à ce moment-là, [en 2016, lors de l'arrivée des réfugiés syriens], 1500 personnes sont venues là pour renforcer l'anglophonie en Saskatchewan, aucune d'elles n'a été dirigée aux portes francophones. On doit faire quelque chose, sinon on en reste là.⁶² » Nous remarquons aussi que les multiples services d'accueil francophones mis en place et offerts par la plupart des organismes francsaskois sont aussi diversifiés que les services d'accueil anglophones et couvrent beaucoup de besoins essentiels des immigrants. Or, ces services-là restent ignorés de la part des immigrants qui ne connaissent presque rien de la présence de la communauté francsaskoise et de ses services d'accueil.

Les dirigeants francsaskois sont bien conscients de ce danger; Marie-Ève Bussièrès considère que « le comportement organisationnel [des organismes d'accueil anglophones] ne reflète pas exactement la diaporama de la Saskatchewan, ça semble un service sur l'anglais seulement..... Il y a une assimilation qui se fait directement à l'entrée.⁶³»

Ces alertes ne reflètent pas seulement la position que prennent les dirigeants du réseau institutionnel francsaskois que nous avons rencontrés. Les médias francophones ont aussi sonné

⁶² Entrevue avec Ronald Labrecque, directeur général de l'ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022.

⁶³ Entrevue avec Marie-Ève Bussièrès, directrice du Centre de formation continue à la Cité, effectuée par Reem Khoja en février 2022

l'alarme, d'une manière publique, pour essayer d'attirer l'attention sur l'importance d'installer des mesures afin d'accueillir et d'aider les immigrants, y compris les allophones, à s'intégrer dans la communauté. Selon Marie Ernoult (2021), une journaliste de *FrancoPresse*, « sur le terrain, face au vieillissement de la population et à la baisse de la natalité en milieu minoritaire, les écoles se sont progressivement tournées vers cette nouvelle clientèle. La volonté affichée est claire : assurer la vitalité linguistique des communautés francophones. »

D'autre part, tous les immigrants, surtout les allophones qui n'ont aucune préférence linguistique préalable, saisissent bien l'importance du bilinguisme qui va assurer un futur réussi au moins à leurs enfants. Ils sont bien conscients que leur intégration dans la minorité francophone va leur donner un caractère bilingue apprécié dans tout le pays, car leur intégration dans la majorité anglophone est un fait qui va de soi, « ainsi, ils considèrent que l'apprentissage de langues additionnelles ne devrait pas être problématique pour leurs enfants. Ils sont confiants que leurs enfants vont apprendre l'anglais facilement, car ils vivent dans un contexte où l'anglais domine, et ils ne prévoient pas l'éducation en langue française comme un frein à l'acquisition de l'anglais » (Dagenais et Jacquet, 2000, p.396).

En analysant les résultats des entrevues et les réponses des immigrants et des dirigeants fransaskois, nous pouvons dire que le développement d'un processus qui facilite l'intégration des immigrants du Moyen-Orient dans la communauté fransaskoise repose sur trois points essentiels : l'augmentation de la visibilité de la communauté fransaskoise et la promotion des services d'accueil francophones en établissant un plan promotionnel plus large, l'élimination des préjugés qui influencent la relation entre les immigrants et la communauté fransaskoise en créant un pont d'acculturation et de communication dans les deux sens, et enfin, la prise en considération des

« francophones potentiels » (Melançon *et al*, 2019) par l'intégration linguistique des allophones et l'apprentissage de la langue française pour les adultes et les enfants.

3.1. Augmenter la visibilité de la communauté fransaskoise et faire la promotion des services d'accueil:

Dans nos entretiens, nous avons bien remarqué que les organismes et les bureaux anglophones, locaux ou internationaux dans les pays d'origine ou au moment de l'accueil au Canada, n'informent pas les immigrants de la présence de la minorité francophone dans la province. Cette information confirme les résultats des études précédentes qui montrent que « les services d'accueil leur avaient été offerts en anglais uniquement et, de plus, les renseignements sur la communauté francophone n'ont été fournis que dans un seul cas, et ce, suite à la demande de l'immigrant lui-même » (Carlson Berg, 2010, cité dans Carlson Berg *et al*, 2016, p.10).

Bien que Ronald Labrecque⁶⁴ voie que cela ne se fait pas par méchanceté, les faits réels montrent que les organismes anglophones d'accueil ne manquent pas d'informations sur la communauté francophones et ses services, ne serait-ce que dans le domaine éducatif. Le père de la famille 4 le prouve en disant que sa femme, qui travaillait à *l'Open Door Society*, avait les informations suffisantes pour inscrire ses enfants à l'école fransaskoise, puis l'école d'immersion. Aussi Ronald Ajavon⁶⁵ affirme qu'il entend souvent des personnes se plaindre de ne pas être informées sur les écoles fransaskoises, même si, avant la pandémie de COVID-19, une employée du CÉF, dont on garde le nom anonyme, passait la moitié de son temps de travail (quatre heures chaque jour) à *l'Open Door Society* pour donner des informations sur le parcours

⁶⁴ Entrevue avec Ronald Labrecque, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁶⁵ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lisée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

scolaire fransaskois. Pour sa part, Rosalie Lizée⁶⁶ affirme qu'elle était personnellement impliquée d'une manière active, au nom du CÉF, dans la création du Centre d'accueil des nouveaux arrivants (CANA), et que beaucoup d'efforts ont été mis en place pour faire reconnaître au CÉF le droit d'y aller chercher de la clientèle. « Être minoritaire dans une province, en fait, anglophone, ça pose plusieurs défis », comme l'explique Ronald Ajavon. « Il faut continuer à faire valoir nos droits et puis s'assurer à continuer de s'affirmer, à se faire demander des services, mais ça prend du temps. Ça n'aide pas ces défis-là mais il faut trouver d'autres manières pour contourner ce volet. ⁶⁷ »

Les entrevues ont montré que les informations sur les provinces de l'Ouest canadien, destinées aux immigrants sont généralement très limitées. Il est vrai que les immigrants doivent faire des recherches personnelles sur le pays d'accueil lorsqu'ils décident d'immigrer, mais toutes les familles que nous avons rencontrées ont affirmé que les informations sur les communautés francophones minoritaires hors Québec ne figurent même pas dans les sites web qui présentent le plan d'immigration au Canada.

La présence francophone publicitaire, dans le milieu majoritaire anglophone, est presque inexistante. Rien dans les milieux urbains ne représente les francophones. Aucun indice explicite n'incite la curiosité des immigrants pour chercher à s'informer sur la communauté fransaskoise et à essayer de la contacter et de s'y intégrer. C'est « un débat qui se pose sur le tapis depuis quelques années avec plusieurs organismes, [anglophones ou francophones, concernés par l'immigration] ... on a demandé d'avoir des affiches en français et de donner des informations en français ⁶⁸ »,

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lisée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

comme l'indique Ronsalie Lizée. Comme l'ont mentionné la directrice du CCF et le directeur de l'ACF, le manque de ressources financières joue un grand rôle dans le plan promotionnel au niveau provincial⁶⁹, mais d'autres stratégies, telles qu'établir un plan promotionnel à travers les réseaux des médias sociaux ou même se présenter d'une manière fréquente dans les centres d'accueil anglophones et les journées d'orientation dans les écoles ou les universités, peuvent être utilisées pour affirmer la présence francophone dans la majorité anglophone, comme l'ont fait déjà pendant plusieurs années les représentants du CÉF. Charles Billard⁷⁰ annonce qu'à partir de janvier 2022, les représentants du SAIF vont aussi assurer leur présence dans les centres d'accueil anglophones et se présenter à l'*Open Door Society* pour offrir aux nouveaux arrivants des informations sur la communauté fransaskoise et le parcours francophone.

Malheureusement, à l'heure actuelle, les plans de promotion de la communauté fransaskoise sont des plans pancanadiens faits en français et adressés aux francophones seulement. Ainsi, seuls les immigrants francophones qui viennent des autres provinces du Canada sont informés de la présence de la communauté fransaskoise, sauf si un immigrant international, toujours francophone, peut se référer à un ami ou un membre de la famille qui habite déjà en Saskatchewan.

Plusieurs pas sérieux franchis par le CÉF et l'ACF sont des exemples à suivre dans le domaine de la promotion de la communauté fransaskoise. Par exemple, sur le plan provincial, l'ACF compte recruter des francophones parlant la langue maternelle des immigrants. Ce plan a été récemment mis en place en recrutant des agents de la communauté qui parlent le dari pour

⁶⁹ Entrevues avec Ronald Labrecque, ACF, et Suzanne Capmagne et Rosalie Lisée, CCF, effectuées par Reem Khoja en février 2022

⁷⁰ Entrevue avec Charles Billard, SAIF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

accueillir les réfugiés afghans arrivés vers la fin de 2021⁷¹. La collaboration avec les organisations qui représentent les immigrants, comme la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan, avec qui le CÉF a conclu⁷² une entente pour présenter des services aux devoirs et identifier les besoins des familles, est aussi un pas à suivre pour attirer les nouveaux arrivants. Le CÉF a aussi créé un conseil pédagogique en immigration au sein de ses établissements. Il a demandé au ministère de l'Éducation de la SK (MÉS) de fournir des guides en français, anglais et arabe afin d'appuyer les familles immigrantes. Ce guide leur fournit des renseignements concernant les écoles du CÉF et les aide à comprendre le système d'éducation en Saskatchewan et la Fransaskoisie. Il y a aussi un guide destiné aux familles à l'étranger qui voudront peut-être s'installer en SK et inscrire leurs enfants dans les centres de petite-enfance ou dans les écoles du CÉF.⁷³ Toutefois, selon Ronald Ajavon⁷⁴, le recrutement d'interprètes demande plus de travail et de collaboration entre les organisations fransaskoises.

Sur le plan international, le CÉF a récemment établi un plan très intelligent pour « aller à la source » d'où proviennent les immigrants, comme le dit Ronald Ajavon⁷⁵. Il s'agit d'aller directement dans les pays d'origine de ces immigrants, mettre en place des ententes avec les organismes officiels de ces pays, comme l'entente qui vient d'être signée avec l'Ambassade du Liban au Canada et le ministère de l'Éducation libanais. « Si on va à la source », explique-t-il, « si on établit des partenariats avec le Liban, c'est pour montrer [la communauté fransaskoise] depuis le pays, pour que les gens sachent qu'il existe une communauté francophone en Saskatchewan, c'est pour que les gens sachent que, même en rentrant dans l'avion, qu'ils peuvent avoir des

⁷¹ Entrevue avec Ronald Labrecque, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁷² Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lisée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

services [en français], on enverra des troussees dans le pays, on enverra des informations, il y a des informations qui passent à la radio, qui passeront à la télé, ainsi de suite, et c'est comme ça qu'on pourra faire une différence en allant à la source. » Ce plan est un modèle à suivre par les autres organismes, surtout avec la présence des médias sociaux qui peuvent faciliter la tâche.

D'autre part, le manque de curiosité chez les immigrants joue un grand rôle à rendre leur processus d'intégration dans la communauté fransaskoise plus difficile. Marie-Ève Bussièrès voit que :

C'est comme ça aussi avec les immigrants d'autres origines, quand les gens arrivent en Saskatchewan, ils ont une vue très très limitée de qu'est-ce qu'il y a. Il n'y a pas une recherche qui a été faite auparavant, on se dit on va vivre en anglais dans un milieu fermier, c'est très typique, c'est très caractérisé d'une certaine façon, puis ça reste souvent borné. Il y a beaucoup d'Européens, comme des Français de France, même après quelques années, ils ne savent pas qu'il y a Radio Canada, ils ne savent pas qu'il y a une communauté francophone. Et, puis, si eux ont une pensée comme ça, je peux facilement dire que c'est propre à toutes les autres communautés... Il y a un travail des deux côtés pour le recrutement, la rétention et l'épanouissement du français, que nous, on va vers eux, mais qu'eux aussi devraient également venir vers nous. Et cela ne se fait pas non plus de façon innée ⁷⁶

Par contre, les immigrants voient que ces informations ne sont pas données d'une manière claire et explicite de la part des organisations francophones. Certaines familles ont déclaré avoir fait des recherches sur Internet mais doivent plutôt compter sur des amis pour s'informer sur les services scolaires francophones offerts telles que la famille 1,4 et 7. Si cet effort ne se fait pas d'une manière personnelle, les immigrants ne sauront rien sur la communauté fransaskoise, comme c'est le cas des autres familles qui ont participé à cette recherche.

La volonté des immigrants du Moyen Orient ainsi que celle des dirigeants des organisations fransaskoises pour procéder à améliorer le processus d'inclusion, peuvent, par des efforts mutuels

⁷⁶ Entrevue avec Marie Ève Bussièrès, Centre de formation continue à La Cité, effectuée par Reem Khoja en février 2022

et planifiés, rapprocher les deux pôles. Comme l'affirme Marie-Ève Bussièrès⁷⁷, la participation personnelle des bénévoles francophones qui se présentent à *l'Open Door Society* est importante mais n'est pas suffisante. Un effort collectif et collaboratif des organisations fransaskoises doit se mettre en place pour se rendre plus visibles auprès des immigrants, même ceux qui vivent dans les milieux anglophones, afin d'attirer leur attention sur la présence francophone et leur donner la chance d'avoir accès aux services et à la communauté fransaskoise.

Il est donc indispensable de multiplier des plans promotionnels en anglais, sur Internet ou dans les bureaux d'accueil internationaux tels que *l'Open Door Society*, *le Bureau des étudiants internationaux* à l'Université de Regina, ou même à l'aéroport, pour présenter la communauté fransaskoise et son ouverture envers les nouveaux arrivants. En plus, l'on pourrait offrir des séances d'orientation et d'informations lors des journées d'accueil et assurer dans ces lieux d'entrée une présence d'un personnel bilingue bien formé pour pouvoir fournir les informations nécessaires du parcours d'intégration francophone. Il est aussi utile d'établir des plans promotionnels, locaux ou internationaux, dans la langue maternelle de ces nouveaux arrivants leur expliquant ce parcours en insistant sur les bénéfices du bilinguisme afin de donner la liberté aux immigrants de choisir l'un des deux parcours d'intégration. Des brochures publicitaires ou des sessions d'orientation données en arabe dans les ambassades canadiennes ou dans les bureaux d'accueil peuvent servir à donner plus d'informations aux immigrants du Moyen-Orient, surtout les allophones, sur la communauté fransaskoise.

D'ailleurs, Ronald Labrecque reconnaît qu'auparavant, il y avait une annonce en français aux aéroports de la province qui disait aux immigrants « cherchez-nous, nous sommes prêts à vous

⁷⁷ *Ibid.*

accueillir, à parler avec vous et à vous donner des informations, c'est peut-être quelque chose qu'on devrait reprendre, mais là aussi on vient de perdre le statut international de nos deux aéroports, alors on va être limité au trafic qui vient directement de Toronto ou de Calgary seulement .⁷⁸» Il affirme aussi que des ententes entre les directeurs des organisations francsaskoises et les organisations anglophones concernés par l'immigration, comme les deux bureaux *d'Open Door Society* à Regina et à Saskatoon, ont été mises en place depuis l'arrivée des réfugiés syriens, pour essayer d'identifier les parlant français et de les aiguiller vers la communauté francophone. Mais ces ententes sont connues seulement par les dirigeants des organisations francsaskoises et ceux des organismes anglophones concernés par l'immigration. Les employés de première ligne des organisations anglophones n'en connaissent rien, ce qui explique probablement leur hésitation à donner des informations sur le parcours francophone. Ils ne peuvent agir que selon les données qu'ils ont entre les mains⁷⁹. Ces employés doivent donc être bien informés et formés pour être capables de présenter ces informations-là d'une manière claire et objective.

Ce problème de manque d'application des ententes a été, selon le directeur de l'ACF⁸⁰, rapporté au ministère de de l'Immigration. C'est ce qui a poussé récemment IRCC à mettre en place une nouvelle évaluation de l'efficacité des services d'accueil que présentent les organismes anglophones concernés de l'immigration. Cette évaluation, comme l'explique Ronald Labrecque⁸¹, prend en considération le critère du nombre d'aiguillages que font ces organismes-là vers les services d'accueil francophones pour s'assurer un bon financement. Comme nous l'avons déjà mentionné, le directeur adjoint du SAIF-SK, Charles Billard⁸², affirme que dorénavant, il y

⁷⁸ Entrevue avec Ronald Labrecque, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Entrevue avec Charles Billard, SAIF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

aura une présence des employés francophones de l'organisme aux bureaux de *l'Open Door Society* à Saskatoon et à Regina pour offrir les informations et les services francophones. Il ajoute aussi que cette démarche a même déjà commencé mais elle a été interrompue par la pandémie. Enfin, Marie-Ève Bussièrès⁸³ envisage aussi une collaboration avec *le Bureau des étudiants internationaux* à l'Université de Regina pour pouvoir présenter toutes les informations liées aux cours de et en français donnés au Centre de formation continue aux nouveaux arrivants.

Or, un aspect important signalé par les dirigeants des organismes fransaskois peut ajouter certaines difficultés à ces plans promotionnels. Il s'agit du manque de financement et de personnel capable d'assurer la promotion de la communauté fransaskoise dans la majorité anglophone ou dans les lieux d'entrée internationaux comme l'aéroport. Les organisations fransaskoises devraient ainsi demander des subventions spéciales au gouvernement destinées à financer la promotion de la communauté, de ses services d'accueil, de son ouverture aux nouveaux arrivants en anglais et dans les langues maternelles des immigrants allophones. « Le financement n'est pas là », dit Suzanne Campagne. « Au départ, il faut y avoir une volonté gouvernementale, il faut avoir des ressources à mettre en place pour assurer la présence francophone. Et, pour un pays qui se dit bilingue, c'est quand même beaucoup de dire qu'on n'a pas ces ressources-là, qu'on ne donne pas ces ressources aux organisations francophones pour assurer leur rôle d'accueil.⁸⁴ » C'est aux organismes fransaskois aussi de réclamer leur droit de figurer dans la présentation officielle internationale de la province qui serait offerte aux immigrants avant leur arrivée en Saskatchewan.

⁸³ Entrevue avec Marie-Ève Bussièrès, Centre de formation continue à La Cité, effectuée par Reem Khoja en février 2022.

⁸⁴ Entrevue avec Suzanne Campagne, CCF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

Leur nature minoritaire ne renie pas leur existence réelle et leur donne le droit d'être officiellement présentés comme faisant partie de ce pays qui a le bilinguisme comme caractère essentiel.

Toutes ces mesures renforcent les recommandations n°5 et n°6 publiées dans le rapport soumis au Réseau en immigration francophone en Saskatchewan en 2016, selon lesquelles il faut « élargir les espaces francophones dans le quotidien d'un milieu majoritairement anglophone. » (Carlson Berg *et al*, 2016, p.36) et « développer des stratégies de communication qui permettent de mieux joindre les membres nouvellement arrivés au sein de la fransaskoisie » (Carlson Berg *et al*, 2016, p.38).

Ainsi, notre première recommandation est d'intensifier la visibilité de la Fransaskoisie dans la majorité anglophone et sur le plan international en publiant des guides en anglais et dans la langue maternelle des immigrants, qui est l'arabe dans le cas de nos participants. Par ailleurs, contacter immédiatement la source, que ce soit des organismes dans les pays d'origine des immigrants ou des immigrants qui viennent au Canada sans intermédiaire, serait un moyen efficace pour donner des informations exactes au sujet de la Fransaskoisie et augmenter la possibilité d'avoir des immigrants qui veulent s'intégrer à la communauté fransaskoise.

3.2. La lutte contre les préjugés par l'acculturation et l'invitation à la communication

Ce manque d'informations crée un fossé de communication et donne place aux préjugés qui contaminent la relation entre les immigrants et la communauté fransaskoise. Les fausses informations qui circulent dans les deux sens aboutissent à des réactions d'ignorance de la part des

Fransaskois qui, sans chercher à vérifier les informations qu'ils reçoivent, se sont construit l'idée que le français n'a aucune existence au Moyen-Orient et que les immigrants provenant de ces pays-là n'ont pas recours à leurs services parce qu'ils ne parlent pas français et ne s'intéressent pas à l'apprendre et à vivre en français.

Suzanne Campagne⁸⁵ affirme que l'image qui est donnée aux deux pôles de cette étude, les immigrants du Moyen-Orient et les Fransaskois de souche, n'est pas conforme à la réalité. Elle avoue, tout comme le directeur général du CÉF, qu'il y a plus de travail à faire par les organisations fransaskoises dans ce domaine, que les représentants de ces organismes doivent aller chercher la présence de ces immigrants dans la majorité anglophone et leur offrir les services, chose qui n'a pas été bien faite auparavant.

Le CÉF est probablement l'organisation fransaskoise qui a le plus souffert des préjugés. L'idée que le Conseil des écoles fransaskoises n'accepte que les Fransaskois de souche, ou des « ayants droit », est une idée qui règne même chez les membres de la communauté. Ernault (2021) explique que « sur papier, ces enfants angolais, syriens, mexicains, chinois ou philippins ne devraient pourtant pas se trouver dans le système d'éducation francophone. Selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et des libertés, seuls les ayants droit y ont accès. ». Mais sur le terrain, ce n'est pas totalement vrai, car la vision du CÉF saisit bien les enjeux qui menacent la vitalité de la communauté francophone comme le vieillissement de la population et la baisse de natalité. Et, pour faire face à ces enjeux, le Conseil des écoles fransaskoises montre une grande flexibilité en ce qui concerne les inscriptions aux écoles, comme l'affirment les dirigeants de cet organisme. Ronald Ajavon affirme qu'il y a une politique d'admission dans les écoles

⁸⁵ Entrevue avec Suzanne Campagne, CCF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

fransaskoise, que tout le monde n'est pas accepté sans évaluation, surtout de nature académique, mais il rappelle aussi qu'au CÉF, il y a une diversité de clientèle et qu'on y trouve des élèves de différentes cultures. Il avoue qu'« on parle souvent d'ouverture sur le monde qui passe le plus souvent par l'accueil d'autres cultures, par l'intégration et l'aide à l'intégration de ces cultures-là. On ne dit pas qu'on est en pleine maturité dans ce domaine-là, mais on vise à cheminer vers cette maturité dans les prochaines années... Vous allez voir qu'on a, quand même, une clientèle assez diversifiée qui comprend cette réalité-là et veut l'appuyer. ⁸⁶» Ronald Labrecque, le directeur de l'ACF, a fait la même affirmation, en donnant l'exemple de plusieurs familles immigrantes d'origine chinoise, pakistanaise et arabe qui ont inscrit leurs enfants au CÉF.

En plus, ces immigrants, surtout les réfugiés venant d'un pays de guerre, sont les plus capables de comprendre ce qu'est un sentiment d'insécurité. Pour eux, apprendre les deux langues du Canada est le seul moyen de s'assurer une présence dans ce pays et de se tracer un futur sûr et réussi (Dagenais, 2000a), chose qui a été confirmée par tous les immigrants que nous avons rencontrés.

Pour leur part, les immigrants se sont éloignés de la communauté fransaskoise faute de connaissance de son existence, mais aussi à cause de l'impression qu'ils ont eue après avoir reçu de fausses informations qui disent que seuls les Fransaskois de souche ont le droit d'y appartenir. « Les nouveaux arrivants percevaient les francophones dans la communauté d'accueil comme étant méfiants ou même racistes » (Pra, 2004, cité dans Carlson Berg et al, 2016). En fait, cette impression n'est pas seulement causée par les fausses informations. Leur état psychologique, leur situation sociale en tant que réfugiés ou immigrants provenant des pays dans une situation de

⁸⁶ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF., effectuée par Reem Khoja en février 2022

guerre ou d'oppression politique créent chez eux un sentiment d'insécurité et d'enfermement qui les pousse à se méfier de tout, à se croire menacés et refusés. La mère de la famille 6 avoue qu'elle a toujours peur d'être chassée du Canada, comme elle l'a été de la Syrie, son pays d'origine. Ce point a été confirmé par les représentants du CÉF qui voulaient identifier les immigrants ayant des besoins spéciaux, linguistiques ou communautaires, mais ces derniers, motivés par leur sentiment d'insécurité, ont résisté à communiquer avec eux⁸⁷.

D'après nos entrevues avec les familles immigrantes, surtout la famille 5 et 6 le sentiment d'insécurité affecte aussi la plupart des immigrants intégrés à la majorité anglophone. On peut imaginer que ce sentiment d'insécurité serait encore plus fort vis-à-vis d'une minorité qui éprouve un sentiment d'insécurité linguistique, et qui ne leur tend pas la main.

Peut-être que ce sentiment de menace et d'insécurité qu'éprouvent surtout les réfugiés, les a aussi menés à accepter tout ce qui leur a été offert comme services, même si ces services ne correspondent pas à leurs compétences. Le père de la famille 5 a déclaré avoir un bagage linguistique français mais a accepté de tout recommencer dans le parcours anglophone proposé par *l'Open Door Society*, tout simplement parce qu'il n'est pas habitué à refuser ou demander de changer ce qui lui est offert par « le gouvernement ».

Si les membres de la communauté fransaskoise ont des préjugés vis-à-vis du profil linguistique des immigrants du Moyen-Orient, ces derniers ont des préjugés sur deux plans : les préjugés qui concernent la fermeture de la communauté fransaskoise et les préjugés qui relèvent

⁸⁷ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF., effectuée par Reem Khoja en février 2022

de leur passé dans leur pays d'origine et qui orientent aussi leur vie et leurs réactions dans la communauté d'accueil.

Un plan d'acculturation est alors nécessaire pour démolir cette barrière de préjugés qui règnent. « L'acculturation est un double processus à la fois psychologique et culturel résultant d'une rencontre entre deux groupes culturels et impliquant des accommodations de part et d'autre. L'apprentissage de la langue de l'autre, le partage des préférences gastronomiques, les interactions sociales et culturelles sont autant de signes de l'acculturation. Or les structures d'accueil francophones, si elles sont installées pour répondre à des besoins concrets, ne sont pas outillées pour faire face à la transition entre deux cultures » (Mularis *et al*, 2018). C'est donc à la communauté fransaskoise d'offrir des services de transition et d'échange culturels pour inviter les immigrants à s'approprier la vie communautaire fransaskoise et comprendre la diversité culturelle de la communauté.

Plusieurs études et rapports, comme ceux de Gallant (2011) et Dupré (2008), montrent que la communauté fransaskoise offre un milieu d'intégration plus sain aux immigrants. Labrecque (2018) explique que:

[la communauté fransaskoise] est composée de plusieurs cultures et en ce sens, elle montre de plus en plus d'ouverture envers l'intégration des immigrants francophones. On perçoit donc l'importance des organismes qui créent des conditions favorables permettant d'accueillir chaleureusement ces nouveaux arrivants. Par le fait même, ces organismes contribuent ainsi à bâtir des relations interculturelles mutuellement bénéfiques au sein même de la communauté fransaskoise. Cet aspect est d'autant plus important dans le contexte précaire de la minorité francophone en Saskatchewan (p.3).

Or, cette idée apaise un peu les immigrants et dissipe leur peur d'assimilation, ne voyant aucune contradiction ou force majeure qui les obligerait à laisser tomber leur identité culturelle d'origine pour pouvoir s'intégrer dans la communauté fransaskoise. Dans leur rapport soumis au Réseau en immigration francophone en Saskatchewan, Carlson Berg *et al*. (2016) montrent que « les

participants affirment qu'un immigrant peut devenir fransaskois et que l'identité fransaskoise est conciliable avec l'identité d'origine » (p.26).

Nous remarquons aussi que la communauté fransaskoise est bien capable d'offrir des services d'acculturation qui doivent se présenter sur plusieurs niveaux, dans les milieux d'éducation et d'apprentissage, pour les élèves et les étudiants, et dans le milieu communautaire pour l'ensemble de la famille.

En ce sens, le programme d'enrichissement personnel et communautaire qu'offre le Centre de formation continue contient plusieurs initiatives. La formation « Osons le mieux-vivre », par exemple, réalisée dans le cadre du partenariat provincial interculturel, commanditée par l'Association des parents fransaskois et présentée à plusieurs reprises et dans plusieurs milieux fransaskois professionnel, éducatif et communautaire, vise à sensibiliser les Fransaskois ainsi que les immigrants à la diversité culturelle et au danger des préjugés. Résot-âge, un autre projet que présente le Centre de formation continue en collaboration avec Vitalité 55+, a pour objectif de rassembler les différentes générations pour discuter des thèmes liés à la construction langagière et identitaire communautaire et propose aussi une invitation aux immigrants d'y participer et d'affirmer leur appartenance à la communauté⁸⁸.

La directrice du Conseil culturel fransaskois Suzanne Campagne attire l'attention sur un point qui a une double influence dans l'intégration des nouveaux arrivants. Elle apprécie bien le multiculturalisme en Saskatchewan et croit que la diversité culturelle sera utile à l'inclusion et l'acculturation des immigrants, mais le problème encore une fois est que « le tout se fait en

⁸⁸ Entrevue avec Marie-Ève Bussièrès, Centre de formation continue à La Cité, effectuée par Reem Khoja en février 2022

anglais »⁸⁹. D'autre part, elle signale que ces différences culturelles peuvent être un défi qui rend la communication et l'échange plus difficiles. Ces différences qui caractérisent normalement la communauté fransaskoise risquent de créer des tensions si elles ne sont pas correctement abordées. En parlant de plusieurs initiatives du CCF dans les écoles ou à travers les événements communautaires, Suzanne Campagne a évoqué la difficulté qu'éprouve le CCF à évoquer certains sujets qui peuvent susciter des réactions négatives dans les communautés immigrantes tels que le rôle de la femme et l'humour, qui n'ont pas les mêmes significations culturelles chez les immigrants.⁹⁰

Il est donc important, pour aborder ce défi de différences culturelles par une vision d'« interculturelisme.... où on cherche “ la construction de références communes fortes ”, qui aident à former un espace commun permettant la rencontre des cultures, car l'on estime que l'immigrant et la société d'accueil doivent tous les deux s'adapter l'un à l'autre » (Gallant, 2008, p.147) . Pour ce faire, il faut planifier des consultations auprès des anciens immigrants de la communauté arabe, d'étudier le bagage culturel du Moyen-Orient pour savoir comment traiter ces barrières culturelles, faire des échanges culturels avec les nouveaux arrivants afin de dissiper ce sentiment d'insécurité qu'ils ont sans créer chez eux une résistance due à la différence qu'ils ressentent et à la peur d'assimilation. Il serait aussi mieux d'avoir recours au français accompagné de traduction ou à la langue maternelle des nouveaux arrivants pour leur exprimer l'ouverture de la communauté fransaskoise, abolir tous les préjugés que les immigrants avaient déjà ou les fausses idées qu'ils ont reçues lors de leur arrivée et qui peuvent créer une réaction négative chez eux, les éloignant ainsi du parcours francophone.

⁸⁹ Entrevue avec Suzanne Campagne, CCF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

⁹⁰ *Ibid.*

Ainsi, des rencontres communautaires et des programmes culturels pour familiariser les immigrants avec la vie communautaires seraient efficaces pour encourager les immigrants à communiquer, afin de mieux connaître l'Autre et d'établir des passerelles culturelles qui diminuent la distance entre les immigrants et les membres de la communauté fransaskoise. Quelques suggestions ont été proposées par les immigrants et les dirigeants des organismes fransaskois, tels que l'ACF, le CÉF et le CCF. Par exemple, la première suggestion serait de recruter des membres de la communauté parlant la langue maternelle de ces immigrants pour les accompagner dans leur intégration communautaire. La deuxième suggestion consisterait à penser à lancer des invitations aux nouveaux-arrivants pour participer aux événements communautaires pourrait aider à diminuer ce fossé de préjugés et à soutenir la diversité culturelle de la communauté fransaskoise. Certaines organisations, comme la Communauté des Africains francophones en Saskatchewan et la Communauté burundaise, pourraient avoir un rôle à jouer à cet égard, en mettant en relief les besoins généraux qui sont communs à tous les nouveaux arrivants. La troisième suggestion, qui peut être utile, serait d'inviter les immigrants du Moyen-Orient à se créer un statut organisationnel pour avoir des représentants officiels qui communiquent avec les organisations fransaskoises et leur transmettent les besoins spécifiques des immigrants.

Or, dans le rapport final de La Commission sur l'inclusion, Dupré (2008) attire l'attention sur le rôle des immigrants, eux-mêmes, dans ce processus d'acculturation. Ils doivent faire un pas pour prouver leur propre ouverture à la communauté. « L'attitude d'ouverture n'est pas uniquement la responsabilité de la communauté à un moment donné de son histoire et de son évolution. Il appartient également aux nouveaux arrivants qu'ils adoptent eux-mêmes une attitude marquée à la différence qu'incarne la nouvelle communauté » (p.12). Les efforts mutuels des deux parties peuvent raccourcir la distance culturelle, ainsi que démolir les préjugés qui les séparent et

créent chez les deux une barrière qui ne fait que pousser les immigrants à choisir la communauté majoritaire comme communauté d'accueil où ils se sentent plus à l'aise tout simplement parce qu'ils croient pouvoir passer comme inaperçus et vivre leur propre vie et habitudes culturelles. Ainsi, « les organismes du RIF-SK, en particulier La Cité, la CAFS, le Collège Mathieu, l'Association des parents Fransaskois, et le Conseil culturel fransaskois, pourraient identifier, à l'aide des comités formés des nouveaux arrivants et des membres de longue date de la communauté fransaskoise, des rituels du quotidien et des pratiques culturelles qui permettraient aux nouveaux arrivants de retrouver leur chez soi en Fransaskoisie et, par ce biais, créer des espaces novateurs de rencontres et de partages informels entre les nouveaux et les anciens de la communauté. » (Carlson Berg *et al*, 2016 : 30).

La deuxième recommandation serait alors de créer un pont de communication culturelle pour diminuer la circulation des préjugés, pour prouver l'ouverture de la communauté aux immigrants et les inviter à s'en rapprocher et à la connaître de près. Ce pont doit reposer sur des initiatives des organismes communautaires et des immigrants qui seront invités à créer des comités qui les représentent pour établir des communications culturelles réussies.

3.3. La prise en considération des « francophones potentiels » par l'intégration linguistique des allophones et l'apprentissage de la langue française pour les adultes et les enfants.

L'acculturation ne peut être détachée de l'apprentissage de la langue française qui est le symbole de la communauté. « La culture et la langue sont des éléments qui sont interdépendants. En apprenant une langue, il est vital d'avoir des référents culturels pour s'approprier son

apprentissage et de créer cet attachement à la communauté. De plus, il est important de maîtriser la langue pour pouvoir créer ce lien et s'intégrer dans la communauté. » (Labrecque, 2018 : 2).

Nous avons déjà mentionné, dans le premier et le deuxième chapitres, l'importance de l'immigration allophone qui arrive au Canada, surtout lors de la dernière décennie. Beaucoup de chercheurs, comme Melançon *et al* (2019), en ont aussi parlé. Chavez (2019) note qu'« en 2016, près des trois quarts (72,5 %) des immigrants avaient une langue tierce comme langue maternelle, alors qu'en 1971, cette part s'établissait à 50,7 %. De même, une proportion de plus en plus importante d'immigrants parle le plus souvent une langue tierce à la maison. En 2016, 47,2 % des personnes nées à l'extérieur du Canada parlaient le plus souvent une langue tierce à la maison, alors que 52,8 % y parlaient l'anglais ou le français » (p.5).

Le fait d'estimer que les immigrants allophones du Moyen-Orient ne peuvent pas accéder à la communauté fransaskoise parce qu'ils ne parlent pas français est un préjugé qui fait perdre à la Fransaskoisie des « francophones potentiels », comme les appellent Melançon *et al* (2019).

Ceux-ci se trouvent de la sorte être des francophones potentiels, attirés vers des communautés où le français est parlé et sert de base d'une certaine solidarité au-delà des appartenances au pays d'origine. Par ailleurs, nombre d'immigrants originaires de pays de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont aussi pu apprendre le français ou être en contact assez fréquent avec cette langue pour développer une aisance à l'apprendre. Il en va de même de réfugiés originaires de pays francophones, mais qui n'ont pu utiliser le français depuis leur déplacement de ce pays et auraient ainsi à le réapprendre. Il en va aussi de même des réfugiés qui n'ont appris le français que dans leur dernier pays d'accueil, arrivent d'un pays francophone où leur camp était situé, et pourraient donc développer encore davantage leur compétence dans cette langue qu'ils ne maîtrisent toutefois pas. Ce sont là autant d'exemples de ce que nous appelons « immigrants francophones potentiels », c'est-à-dire des immigrants qui pourraient apprendre ou réapprendre le français plus facilement et rapidement que l'anglais et recevoir des premiers services en français. (p.62-63)

Les immigrants du Moyen-Orient proviennent aussi de pays où la langue parlée (l'arabe), n'est pas toujours la langue de scolarisation. Ils sont donc habitués à la dualité linguistique et à apprendre et parler deux langues à la fois.

Des études telle que celle de Dagenais (2000) ainsi que les entrevues avec nos informateurs montrent l'intérêt qu'éprouvent les immigrants par rapport au bilinguisme. Ces derniers s'intéressent à scolariser leurs enfants en français ou même à l'apprendre eux-mêmes parce que l'apprentissage de l'anglais est un fait qui va de soi dans une province de majorité anglophone. Les entrevues ont aussi montré que quatre des sept familles immigrantes ont cherché des informations sur les services scolaires francophones, trois d'entre elles ont scolarisé leurs enfants à l'école fransaskoise et ont déclaré avoir une très bonne expérience avec le CÉF. D'ailleurs les entrevues ont montré que le CÉF est le seul organisme fransaskois auquel les immigrants ont demandé des services.

Les résultats des recensements de 2016 (Houle, 2018) ont aussi montré que la majorité des réfugiés syriens admis vers la fin de 2015 sont des familles de jeunes adultes ayant au moins 2 enfants âgés de moins de 15 ans. La francisation de ces immigrants serait utile pour confronter le vieillissement de la population et la baisse de natalité dans les minorités francophones.

Melançon *et al* (2019, p.62) affirment que pour ces immigrants, surtout allophones, « le français n'est ni une langue maternelle, ni une langue parlée à la maison, ni la seule langue officielle parlée – ce qui ne les empêche pas de maîtriser cette langue qui a pu être celle de leurs études ou de la vie publique dans leur pays d'origine Plusieurs la comprennent aussi comme quatrième ou cinquième langue, après l'anglais, sans s'identifier pour autant comme francophones » (p.62).

Ainsi, l'apprentissage du français ne forme pas une barrière qui empêche l'inclusion de ces immigrants dans la communauté fransaskoise. D'autre part, « Les élèves allophones développeront un sentiment d'appartenance plus profond et contribueront de manière plus durable aux communautés francophones si l'on reconnaît pleinement leur langue et leur identité. » (Ernault,

2021). Il serait donc bénéfique de modifier les critères linguistiques des immigrants à intégrer dans la communauté fransaskoise, de ne pas se contenter des immigrants parlant français et d'identifier ceux qui seront capables de le parler et de l'apprendre.

Comme nous l'avons remarqué, à travers les entrevues faites avec les dirigeants d'organismes éducatifs tels que le Centre de formation continue et le CÉF, les efforts et les programmes d'apprentissage de la langue n'y manquent pas. Il faut seulement sensibiliser les immigrants à la présence de ces programmes, leur expliquer toutes les options de francisation offertes, en ayant recours, le cas échéant, à leur langue maternelle ou à la traduction, et les encourager davantage à choisir la langue française comme langue d'intégration. Un plan pour établir des cours d'accompagnement linguistique pour les parents des enfants issus des familles allophones inscrits dans les écoles fransaskoises est favorisé, car « la barrière linguistique est un obstacle majeur pour les familles allophones dont les enfants fréquentent les écoles françaises Du fait qu'elles ne maîtrisent pas la langue utilisée à l'école, elles se sentent moins exposées aux informations pertinentes concernant leurs enfants. Il est important que les autorités scolaires et provinciales qui tiennent à l'intégration et à la réussite scolaire de ces enfants puissent mettre en place différentes stratégies pour communiquer avec ces familles immigrantes et leur donner la possibilité d'apprendre la langue afin de bien s'impliquer au processus d'apprentissage de leurs enfants. » (Liboy et Patouma, 2021, p.31)

Aussi, un effort pour recruter des interprètes et des agents de liaison serait utile comme l'a mentionné le directeur général du CÉF⁹¹. Par contre, ce plan a besoin de plus de développement, de financement et de travail mutuel avec les organisations fransaskoises. Un plan collaboratif, de

⁹¹ Entrevue avec Ronald Ajavon et Rosalie Lizée, CÉF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

la part du CCF, de l'ACF et du CÉF, peut être mis en place avec le Centre de formation continue qui offre déjà des cours de formation professionnelle des interprètes ayant besoin d'aiguiser leurs notions et leurs capacités de traduction⁹². Le CCF peut développer ses plans culturels au sein des écoles, ce qui peut atteindre son objectif de francisation culturelle.

Une dernière option utile serait de mettre en place une collaboration entre les organismes francosaskois concernés par l'immigration et les comités et les organisations informels qui présentent des services d'accueil aux immigrants allophones comme le CAFS, tel que le mentionnent Melançon *et al* (2019). Cela aiderait à étudier les besoins linguistiques communs des immigrants allophones ainsi que les besoins spécifiques des immigrants provenant des pays du Moyen-Orient.

La troisième recommandation serait donc de prendre en considération des « francophones potentiels », d'encourager l'intégration des immigrants allophones par le biais de la langue, d'intensifier le développement des programmes de francisation dans les écoles francosaskoises et au Centre de formation continue à La Cité qui représentent les portes d'accueil éducatives de la communauté et qui sont les premières portes d'intégration abordées par les immigrants.

3.4. Conclusion

Dans ce chapitre nous avons analysé les résultats de nos entrevues avec les familles immigrantes provenant du Moyen-Orient en les comparant aux résultats obtenus lors des entrevues faites avec les représentants des organismes francosaskois pour arriver à proposer trois recommandations essentielles pour favoriser le parcours francophone des immigrants issus du Moyen-Orient. La

⁹² Entrevue avec Marie-Ève Bussièrès, Centre de formation continue à La Cité, effectuée par Reem Khoja en février 2022

première recommandation sert à augmenter la visibilité de la communauté fransaskoise et la promotion de ses services en français au sein de la majorité anglophone et sur le plan international. La deuxième recommandation propose des solutions et des initiatives d'acculturation qui servent à éviter les préjugés, à rapprocher les immigrants de la communauté fransaskoise et à y faciliter l'intégration culturelle. Enfin, la troisième recommandation vise à attirer l'attention à l'importance de l'intégration des allophones qui déclarent leur intérêt au bilinguisme et à l'apprentissage de la langue française.

Conclusion générale

Pour étudier les moyens de faciliter l'intégration des immigrants du Moyen-Orient dans la communauté fransaskoise, nous avons commencé par résumer, dans le premier chapitre, les études précédentes qui ont abordé l'importance de l'immigration au Canada. Nous avons aussi évoqué des recherches qui présentent la communauté fransaskoise, sa position face à l'immigration et sa capacité d'inclure les nouveaux arrivants. Enfin, nous avons recensé les études qui présentent les immigrants allophones et leur chance de réussir à apprendre la langue des communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté les résultats des entrevues faites avec sept familles immigrantes en Saskatchewan, provenant du Moyen-Orient. Ces familles ont des réalités linguistiques, éducatives, sociales et économiques différentes. À travers les questions que nous leur avons posées, nous avons présenté leur situation lors de l'arrivée au Canada, les raisons de leur choix de parcours (anglophone ou francophone), les changements qu'ils ont fait à ce parcours, leur relation et leur communication avec la communauté fransaskoise et leur situation actuelle. Nous avons ensuite rencontré les représentants de certains organismes fransaskois concernés par l'accueil des nouveaux arrivants, et à travers leurs réponses à nos questions, nous avons présenté les services d'accueil que la communauté fransaskoise met en place, la relation de ces organismes avec les immigrants du Moyen-Orient, et leur positionnement face aux immigrants allophones de façon générale. Nous avons aussi abordé la possibilité d'améliorer ces services pour les rendre plus compatibles aux besoins des immigrants et assurer la rétention et l'inclusion des nouveaux arrivants au sein de la communauté.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous avons analysé les résultats des entrevues faites avec les immigrants et avec les dirigeants des organisations francsaskoises. En comparant les résultats de toutes ces entrevues avec les études qui ont abordé le sujet de l'immigration au Canada francophone, nous avons abouti à trois recommandations qui aident à faciliter l'intégration des immigrants du Moyen-Orient dans la communauté francsaskoise.

Dans cette étude, nous avons pris l'exemple des immigrants du Moyen-Orient, mais les données qui caractérisent le cas de ces immigrants (manque d'informations, méconnaissance du français, les préjugés socioculturels) peuvent s'appliquer à d'autres catégories immigrantes provenant d'autres pays du monde et à d'autres minorités francophones dans l'Ouest canadien.

Gallant (2007) et IRCC (2021), ont établi un plan stratégique pour une intégration réussie des immigrants dans les minorités francophones et qui consiste à reconnaître « les trois axes qui ponctuent en général le processus d'immigration, soit : 1) l'attraction, 2) l'accueil et 3) la rétention et l'intégration » (Gallant, 2007, p.82). Or, dans notre étude, nous remarquons que c'est l'attraction qui a le plus besoin d'être travaillée. La plupart des organisations francsaskoises accueillent les immigrants mais ne les cherchent pas. Une promotion bien préparée, au sein de la majorité anglophone et à l'étranger, en français, en anglais ou même dans les langues maternelles des pays d'origine, peut assurer une meilleure attraction des immigrants mais aussi assurer la présence francophone dans l'Ouest canadien.

Cependant, un des composants essentiels sur lesquels reposent l'attraction est l'emploi. Pour la plupart de nos participants, cela représente un obstacle à leur intégration et à leur installation en Saskatchewan, que ce soit dans la minorité francophone ou même dans la majorité anglophone. Les parents de la famille 5 et la mère de la famille 6 n'ont pas trouvé de travail même dans la majorité anglophone. Par ailleurs, deux des sept familles immigrantes, dont l'une a enfin

réussi à assurer un parcours francophone à ses enfants, ont quitté la province après une période de deux ans (plus ou moins), pour des raisons économiques. D'autre part, Ronald Labrecque a parlé du départ de 63 des 200 des réfugiés afghans après deux mois et demi de séjour en Saskatchewan vers Toronto⁹³. Ces exemples renforcent l'idée que l'attraction promotionnelle a aussi besoin d'un appui économique pour encourager l'intégration des immigrants.

Toutes les familles immigrantes qui ont participé à l'étude ont affirmé que la scolarisation des enfants et l'emploi sont leurs besoins essentiels. Elles cherchaient des services d'accueil qui pouvaient répondre à ces besoins pour pouvoir s'installer. Comme, nous l'avons remarqué, deux des sept familles ont quitté la Saskatchewan, après l'avoir librement choisie, à cause du manque d'emploi dans la majorité anglophone qu'elles ont choisie comme société d'accueil. Dans cette recherche, nous n'avons pas pu joindre le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan qui s'occupe de l'intégration économique des immigrants et des emplois, mais nous avons pu formuler des propositions pour faciliter la scolarisation des élèves et de leurs familles par le biais de la langue et de l'acculturation. Des recherches subséquentes peuvent étudier le volet économique de l'axe de l'attraction, les possibilités de l'offre d'emploi et de formations professionnelles au sein de la communauté francosaskoise et les démarches proposées pour assurer la sécurité financière aux immigrants afin de faciliter leur intégration et leur installation dans la communauté francophone minoritaire.

⁹³ Entrevue avec Ronald Labrecque, ACF, effectuée par Reem Khoja en février 2022

Questions d'entrevues pour les familles immigrantes :

- 1- Immigrer au Canada, était-il votre propre choix? Pourquoi le Canada? La Saskatchewan?
- 2- Que connaissez-vous de l'Ouest canadien, des minorités francophones de l'Ouest canadien, avant d'y arriver?
- 3- Parlez-moi de votre situation (linguistique :allophone, francophone, bilingue/ économique :emplois,/ sociale : nombre d'enfants, scolarité, etc.) lors de votre installation en Saskatchewan.
- 4- Avez-vous choisi votre parcours d'intégration en Saskatchewan (francophone, anglophone)? pourquoi ce choix?
- 5- Quel type de services d'accueil avez-vous eu? Quelle était l'organisation qui vous a offert ces services?
- 6- Avez-vous rencontré des difficultés d'intégration? Lesquelles?
- 7- Quelle langue avez-vous appris lors de votre arrivée?
- 8- Quelles étaient les difficultés que vous avez affronté dans l'apprentissage de la langue?
- 9- En vous basant sur votre arrière-plan linguistique et culturel, croyez-vous que l'apprentissage du français est plus facile ou plus difficile? Pourquoi?
- 10- Avez-vous essayé de contacter les organisations francophones pour des services d'intégration, de scolarité, d'emploi ou d'acculturation? Pourquoi?
- 11- Parlez-moi de votre situation actuelle (linguistique, économique, sociale).
- 12- Après avoir séjourné en Saskatchewan, avez-vous eu plus d'informations sur l'Ouest canadien, les minorités francophones, la communauté fransaskoise?
- 13- Si vous avez l'opportunité de demander des services d'accueil auprès des organisations fransaskoises, quel type de services demandez-vous? Pourquoi?

Questions d'entrevues avec les organisations fransaskoises

- 1- Parlez-moi un peu de votre organisation, des services que vous présentez aux immigrants.
- 2- Que connaissez-vous des immigrants provenant du Moyen-Orient (La Syrie et Le Liban)? de leur situation linguistique, leur relation avec la communauté fransaskoise et avec votre organisation?
- 3- À votre avis, qu'est-ce qui entrave l'intégration culturelle, linguistique ou économique des nouveaux arrivants du Moyen-Orient dans la communauté fransaskoise?
- 4- Avez-vous eu l'expérience de communiquer avec ces immigrants? Si oui, pouvez-vous me parler de cette expérience (type d'immigrants : réfugiés, parentés de famille, travailleurs économiques/ situation linguistique et économiques, difficultés de communication ou d'acculturation : si elles existent). Si non, pouvez-vous justifier ce manque de communication?
- 5- Y-a-t-il un manque de services ou une lacune quelque part dans le plan d'intégration de ces immigrants? Pouvez-vous justifier votre réponse?

- 6- Que proposez-vous pour améliorer la communication avec les immigrants du Moyen-Orient et faciliter leur intégration?
- 7- Que pouvez-vous faire pour encourager ces immigrants à choisir la communauté fransaskoise comme communauté d'accueil?
- 8- Que proposez-vous aux autres organismes de faire pour atteindre le même objectif?

Bibliographie :

Asal, H. (2008). Les premières mobilisations d'immigrants arabes au Canada, à travers l'exemple du journal *The Canadian Arab*, 1945–1948. *Journal of International Migration and Integration*, 9(1), 1–19.

Belkhodja, C. (2008). Immigration and diversity in francophone minority communities, introduction. *Canadian Issues*, pp.3-5.

Carlson Berg., L. (2010). Les expériences des nouveaux-venus dans les écoles francophones : des opportunités de collaboration communautaire. *McGill Journal of Education*, 45(2), 287.

Carlson Berg, L., Mulatris, P., Ntahondakirira, P. (2016). Rapport soumis au réseau en immigration francophone de la Saskatchewan, www.rif-sk.ca/uploads/media/5ad6292f84a4c/acf-rif-rapport-projet-de-recherche.pdf?v1

Chavez, B. (2019). Immigration et langue au Canada, 2011 et 2016. Statistique Canada. www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019001-eng.pdf. consulté le 15 octobre 2021

Claude, G. (2019) Etude qualitative et quantitative - définitions et différences, mise à jour le 28 mai 2020, consulté le 2 mars 2022, www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative-et-quantitative/

Dagenais D., & Jacquet, M. (2000). Valorisation du multilinguisme et de l'éducation bilingue dans des familles immigrantes. *Journal of international migration and integration*, 1(4), 389–404. doi.org/10.1007/s12134-000-1021-5

Davis, S., Ballinger, S., & Sarkar, M. (2019). The Suitability of French Immersion for Allophone Students in Saskatchewan: Exploring Diverse Perspectives on Language Learning and Inclusion. *Canadian Journal of Applied Linguistics*, 22(2), 27–63. doi.org/10.7202/1063773ar.

Denis, W. B. (2008). From minority to citizenship: The challenges of diversity in Saskatchewan's francophone community. *Canadian Issues (Association for Canadian Studies : 1999)*, 42.

Desorgues, P. (2018) Réfugiés syriens : réapprendre le français grâce à l'oeuvre d'Orient. TV5Monde, information.tv5monde.com/info/refugies-syriens-reapprendre-le-francais-grace-l-oeuvre-d-orient-236950 consulté le 23 novembre 2021.

Dirks, G. E. (2006). Politique d'immigration au Canada, *Encyclopédie Canadienne*, 2006, www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-1, consulté le 13 octobre 2021

Dupré, F. (2008), *Rapport final : de la minorité à la citoyenneté. Commission sur l'inclusion dans la communauté francosaskoise. De la minorité à la citoyenneté* Assemblée communautaire francosaskoise.

Ernault, M. (9 décembre 2021), Étudier en français sans le parler : le défi des élèves allophones, *L'Eau Vive numérique*, eauvive.ca/Portals/0/Documents/pdf_eauvive/EV_PDF_2021/20211209-EV-Web.pdf, consulté le 11 décembre 2021

Fleuret, C., Bangou, F., & Ibrahim, A. (2013). Langues et enjeux interculturels: une exploration au cur d'un programme d'appui à l'apprentissage du français de scolarisation pour les nouveaux arrivants. *Canadian Journal of Education*, 36(4), 280.

Gallant, N. & Belkhodja, C. (2005). Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 37(3), 35.

Gallant, N., Roy, J.-O., & Belkhodja, C. (2007). L'immigration francophone en milieu minoritaire : portrait de quatre municipalités rurales. *Journal of Eastern Townships Studies*, 29-30, 79.

Gallant, N. & Denis, W. B. (2008). Relever le défi de la diversité : une comparaison des idéologies en éducation en contexte minoritaire et majoritaire au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. *Éducation et francophonie*, 36(1), 142–160.

Gallant, N. (2008). Choix identitaires et représentations de l'identité issue de l'immigration chez la deuxième génération. *Canadian Ethnic Studies*, 40(2), 35–60.

Gallant, N. (2010). Représentations sociales et représentation politique. *Politique et sociétés (Montréal)*, 29(1), 181–201. doi.org/10.7202/039960ar

Gallant, N. (2010-2011). Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants : entre ouverture et inclusion. *Revue du Nouvel Ontario*, 35-36, 69–105. doi.org/10.7202/1005966ar

Guibert-Lantoiné, C. (1992). Permanence et diversification de l'immigration au Canada. *Population (France)*, 47(1), 47. doi.org/10.2307/1533632

Houle, R., Corbeil, JP. (2010) Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006), Statistique Canada, www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-641-X

Houle, R., & Statistiques Canada. (2018). *Résultats du Recensement de 2016 : les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016*.

Houle, R. (2019). Résultats du recensement de 2016 : rémunération des immigrants et des enfants d'immigrants appartenant aux minorités de langue officielle, Statistique Canada. www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00007-fra.htm, consulté le 20 octobre 2021

Immigration, Citoyenneté et Réfugiés Canada., s.d., Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. immigrationfrancophone.ca/images/Plan_Strategique_immigration.pdf, consulté le 26 septembre 2021

Kelley, T., & Trebilcock, M. J. (1998). *The Making of the Mosaic : A History of Canadian Immigration Policy*. University of Toronto Press.

Khoury, B. (2014). Au Liban, le français est un passage obligé pour les enfants syriens. www.slate.fr/story/95287/liban-francais-enfants-syriens , consulté le 19 septembre 2021.

Labrecque, R. (2018a). L'interculturalisme fransaskois. Présentation dans le cadre de l'événement « Réalités interculturelles en Saskatchewan », Congrès des sciences humaines du Canada, Regina, SK, le 28 mai.

Labrecque, R. (2018b). L'identité fransaskoise en pièces ou l'insoutenable angoisse de l'autre : tensions entre communautarisme et cosmopolitisme dans le théâtre fransaskois. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 30(1), 43–79.

Langlois, A. , Gilbert, A. (2006). Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada. *The Canadian Geographer*, Vol.50(4), p.432(18)

Leclerc, J.(2014) «Syrie» dans L'aménagement linguistique dans le monde, Québec, CEFAN, Université Laval. www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/danemark.htm, consulté le 25 octobre 2021

Liboy, MG., and Judith P. (2021).L'école francophone en milieu minoritaire est-elle apte à intégrer les élèves immigrants et réfugiés récemment arrivés Au Pays? *Canadian Ethnic Studies*, vol. 53, no. 2, p. 23.

Linteau, P.A., Frenette, Y., Le Jeune, F. (2019), « L'histoire de l'immigration française au Canada au début du XXe siècle : bilan et perspectives », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 86-1, pp.11-37.

Makki, M. (2007). La langue française au Liban : langue de division, langue de consensus?. *Hérodote*, 126, 161-167. doi.org/10.3917/her.126.0161

Martin, L., Ouellet, V. (2016) « Accueillir en français des réfugiés syriens hors Québec : des attentes irréalistes? », Radio Canada, mis à jour 18 juin 2019, ici.radio-canada.ca/nouvelle/762996/francophones-immigration-syriens

Melançon, J., Kikulwe, D., Akinpelu M., Egbule, M-J., Uzouwuru, FN. (2019). Reconnaître le secteur informel. L'accueil des immigrants francophones en Saskatchewan par les immigrants établis. Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaires (CRFM), La Cité universitaire francophone, Regina, Saskatchewan.

Mucchielli, A. (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Colin, Paris, 275 p.

Morency, J.D., Caron-Malenfant, É., MacIsaac, S. (2017). Immigration et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036, Statistiques Canada. www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-551-x/91-551-x2017001-fra.htm

Mulatris, P., Jacquet, M., & André, G. (2018). L'immigration francophone dans les territoires et l'Ouest canadien : Réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services. *Alternative Francophone*, 2(2), 9–28. doi.org/10.29173/af29351

Picquemal, N. & Bolivar, B. (2009). Discontinuités culturelles et linguistiques : Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire. *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 10(3), 245-264

Pierroz, S. (2017). L'immigration syrienne francophone en nette hausse en Ontario, ONFR+, onfr.tfo.org/limmigration-syrienne-francophone-en-nette-hausse-en-ontario/, consulté le 3 novembre 2021

Poplyansky, M., Abdoulaye Yoh. (2018). *Contre toute attente. Histoire de la présence francophone à l'Université de Regina*. Editions de la Francophonie.

Radio Canada, s.d., (16 Janvier 2015), Quatre villes saskatchewanaises accueilleront des réfugiés syriens, ici.radio-canada.ca/nouvelle/751749/refugies-syriens-accueil-saskatoon-regina-prince-albert-moose-jaw-delais-brad-wall, consulté le 25 mars 2022

Sorenson, K. (2018). Rapport 3, « Les services d'établissement pour les réfugiés syriens - Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada », des rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada : Rapport du Comité permanent des comptes publics.

Statistique Canada (s.d.), Effectif et proportion de la population ayant déclaré le français selon la caractéristique linguistique, Canada, 2006 et 2011, www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/2011003/tbl/tbl3_1-1-fra.cfm consulté le 20 janvier 2022

Thériault, JY. (1999). Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux, classiques.ugac.ca/contemporains/theriault_joseph_yvon/Francophonies_minoritaires_au_Canada/Francophonies_minoritaires_au_Canada_SANS.pdf, consulté le 19 octobre 2021

Traisnel, C., Violette, I., Gallant, N. (2013). Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs. *Minorités linguistiques et société*, 2, p. 9–28.

Violette, I. (2014). L'immigration francophone en Acadie : langue, nation et minorité *Minorités Linguistiques et Société*, 4, 126–153.

Walker, Douglas (2005), « Le français dans l'Ouest canadien » dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 187-205.

Zhu, N., Helly, D.(2013). L'inégalité, la pauvreté et l'intégration économique des immigrants au Canada. *Canadian Ethnic Studies Journal*, Vol.45(1-2), p.69(25)

Assemblée Communautaire Fransaskoise, (s.d.), ACF, [/www.fransaskois.sk.ca/content/immigration/gsDisplayGeneral/index/menu_id/487](http://www.fransaskois.sk.ca/content/immigration/gsDisplayGeneral/index/menu_id/487) consulté le 24 décembre 2021

Conseil Culturel Fransaskois,(s.d.), CCF, www.culturel.ca/a-propos-du-ccf/, consulté le 24 décembre 2021

Conseil des Écoles Fransaskoises,(s.d.), CÉF, ecolefrancophone.com/fr/conseil/information-generale/triple-mandat, consulté le 25 décembre 2021

La Cité Universitaire de Regina (s.d.), Centre de Formation Continue, lacite.uregina.ca/fr/centrefr consulté le 20 décembre 2021

Services d'accueil et d'inclusion francophones/ SK, (s.d.), SAIF, www.saif-sk.ca/a-propos, consulté le 27 décembre 2021

